

JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

15. AOÛT

1781.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*



JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE;

15. AOÛT

1781.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Œuvres de Lucien, traduction nouvelle. Par Mr. l'abbé Maffieu. A Paris, chez Moutard; à Liege, chez Lemarié, 1781. 3. vol. in-12. Prix 9 livres reliés.

L'On doit favoir gré à M^r. l'abbé Maffieu de nous avoir donné une traduction de Lucien très-supérieure par l'exac-
tude & l'élégance à celle de Perrot d'Ab-
lancour, & de l'avoir enrichi de notes très-judi-

N n 2 cieuses

cieuses & nécessaires à l'éclaircissement du
 texte. Il est à croire que le traducteur a
 été porté par quelques raisons particulières à
 reproduire dans le tems où nous sommes
 les satyres de Lucien, qui ont un rapport
 singulièrement marqué avec une classe d'hom-
 mes très-célebres de nos jours. On croiroit
 qu'il a pris à tâche de peindre les philoso-
 phes précisément tels qu'ils sont aujourd'hui.
 Preuve de fait, dit un critique judicieux,
 que les vices de la fausse philosophie sont
 les mêmes dans tous les tems. " Cherchant à
 „ connoître, dit-il dans sa *Nécromancie*, la
 „ voie la plus sûre & la plus simple, im-
 „ patient de m'instruire & plein de docilité,
 „ je crus devoir m'adresser à ceux qu'on
 „ nomme philosophes. Je m'abandonnai sans
 „ réserve à leurs lumières, & les priai de
 „ guider mes pas chancelans ; mais hélas !
 „ c'étoit, comme on dit, me jeter au mi-
 „ lieu des flammes pour éviter la fumée.
 „ Après un mûr examen, je trouvai parmi
 „ eux mille fois plus d'ignorance & d'incer-
 „ titude que parmi tout ailleurs ; je fus bien-
 „ tôt convaincu que l'ignorante simplicité
 „ du vulgaire conduisoit bien plus sûrement
 „ au bonheur. Ecoutez en effet tous ces phi-
 „ losophes ; l'un vous dit de faire votre uni-
 „ que étude de la volupté, & la regarde
 „ comme le souverain bien : l'autre au con-
 „ traire, veut que l'on travaille sans relâche,
 „ & qu'on prenne de la peine ; à l'entendre,
 „ il faut dompter son corps par les traite-
 „ mens les plus durs, le tenir sans cesse

„ dans l'état le plus négligé & le plus dégou-
 „ tant. Pour vous prouver toutes ces belles
 „ maximes, il vous rapporte avec emphase
 „ les vers d'Héfiode sur la vertu :

Elle habite au sommet d'un roc inaccessible,
 Elle est de nos sueurs le fruit lent & pénible.

„ Celui - ci recommande le mépris des ri-
 „ chesses, & prétend qu'elles sont inutiles !
 „ Celui-là les met au rang des véritables biens.
 „ Que dirai-je de leurs systêmes inintelligi-
 „ bles sur la nature ? Les mots barbares d'i-
 „ dées, de substances immatérielles, d'atômes,
 „ de vuide, & une infinité d'autres expres-
 „ sions contradictoires, venoient tous les jours
 „ fatiguer mes oreilles. Ce qu'il y a de plus
 „ révoltant, c'est que chacun d'eux, en sou-
 „ tenant un avis différent, appuie son sen-
 „ timent de raisons plausibles & convaincantes.
 „ Celui-ci vous assure qu'une chose est
 „ froide, celui - là qu'elle est chaude ; & quoi-
 „ que bien persuadé que le froid & le chaud
 „ sont incompatibles, vous n'avez rien à
 „ opposer à leurs décisions. Flottant sans cesse
 „ au gré de tant d'opinions diverses, je res-
 „ semblois à un homme qui sommeille, &
 „ dont la tête penche tantôt à droite, tantôt
 „ à gauche. Pour comble d'absurdités, je vis,
 „ en suivant mes philosophes dans les détails
 „ de leur vie, que leur conduite étoit par-
 „ tout en contradiction avec leurs principes.
 „ Ceux qui parlent le plus du mépris des
 „ richesses, sont aussi les plus intéressés; on
 „ les voit tous les jours prêter à usure, &

„ se plaindre fans cesse de leurs débiteurs ;
 „ ils n’enseignent que pour de l’argent ,
 „ & la soif de l’or les rend capables des der-
 „ nieres bassesses. D’autres, en affectant la
 „ plus grande indifférence pour la gloire ,
 „ n’ont qu’elle en vue dans tous leurs
 „ travaux. Tels déclament en public contre
 „ la volupté , qui dans le secret de leur
 „ vie , en font les esclaves les plus soumis.
 „ Ainsi , trompé dans mon attente , je me
 „ livrai à toute l’affliction que répandoit
 „ dans mon ame irrésolue le sentiment de
 „ mon ignorance „

Dans le dialogue intitulé *Icaro-Menippe*
 ou *Menippe-arlé* , Menippe qu’un vol su-
 blime & rapide avoit transporté dans divers
 globes célestes , rend compte à un ami des
 raisons pressantes qui l’avoient obligé à s’éle-
 ver au-dessus de la surface de la terre ; il insiste
 particulièrement sur l’ignorance & les incer-
 titudes qu’il avoit observées dans ceux qui
 se donnoient pour *précepteurs du genre hu-*
main , & qui n’ont jamais pu s’accorder
 un moment dans les questions les plus inté-
 ressantes sur l’origine , le gouvernement &
 la destination du monde. “ L’incertitude &
 „ le doute accompagnerent les premiers pas
 „ que je fis dans la connoissance de ce que
 „ les philosophes appellent *le monde*. Je ne
 „ pouvois concevoir ni par qui , ni com-
 „ ment il avoit pu être formé , quel avoit
 „ été son commencement & quelle seroit
 „ sa fin. Ce fut bien pis encore , lorsque je
 „ vins à examiner en détail chacune des
 „ parties qui le composent. Le hazard seul

me paroïſſoit avoir préſidé à la diſpoſition
des étoiles, jettées en apparence ſans or-
dre & ſans deſſein dans les eſpaces du
ciel ; la matière & la nature du ſoleil ex-
citoient vivement ma curioſité ; les phaſes
de la lune & la viciffitude de ſes différens
aſpects étoient à mes yeux des merveilles
auſſi étonnantes qu'incompréhénſibles. La
ſplendeur étincelante des éclairs, le bruit
éclatant du tonnerre, la pluie, la neige
& la grêle qui ſe forment ſur nos têtes,
tout cela étoit pour moi autant de my-
ſteres inexplicables, & dans leſquels je
deſeſpérois de pénétrer jamais ſans quelque
ſecours. Pour ſortir de cet état d'ignorance
& de perplexité, je crus n'avoir rien de
mieux à faire que de recourir aux philo-
ſophes. Perſuadé qu'ils étoient les dépoſi-
taires de toutes les vérités, & qu'ils diſſi-
peroient mes doutes ſur ces divers objets,
je m'adreſſai à ceux d'entre-eux que je
crus les plus habiles. Je jugeai de leur
mérite, à la gravité de leur extérieur, à
la pâleur de leur viſage, & à la longueur
de leur barbe ; marqués infaillibles ſelon
moi, de la profondeur & de la ſublimité
de leurs connoiſſances. Lorſque je me fus
mis entre leurs mains, il fallut convenir
du prix, qui n'étoit pas modique ; encore
m'obligea-t-on d'en paier la moitié d'a-
vance, avec promeſſe d'acquiter le reſte
quand le cours des leçons ſeroit fini. Je
voulus d'abord être inſtruit de tous les
contes qu'ils nous font ſur ce qui ſe paſſe

„ dans le ciel, & favoir comment ils s’y
 „ prennent pour nous expliquer l’ordre établi
 „ dans l’univers. Quel fut mon étonnement,
 „ lorsque mes doctes maîtres, bien loin de
 „ dissiper ma première incertitude, me plon-
 „ gèrent dans un aveuglement mille fois
 „ plus grand encore ? J’avois tous les jours
 „ les oreilles rebattues des grands mots, de
 „ principes, de fins, d’atômes, de vuide,
 „ de matière, de formes. Ce qu’il y avoit de
 „ plus insupportable pour moi, c’est que
 „ chacun deux, en m’enseignant précisément
 „ le contraire de ce que m’avoient dit tous
 „ les autres, exigeoit que je n’eusse confiance
 „ qu’en lui seul, & me donnoit son système
 „ comme le seul bon „

Si la physique des anciens philosophes
 n’étoit pas en meilleur ordre que celle des mo-
 dernes, leur conduite, si on en croit Lucien,
 n’étoit guere plus honorable. On pourroit
 croire que dans le tableau qu’il en fait,
 l’humeur ou quelque mécontentement parti-
 culier ont eu quelque part ; mais il y a
 tant de traits qu’une parfaite ressemblance re-
 produit tous les jours dans ceux qui portent
 le même nom & qui affichent les mêmes
 prétentions, qu’il n’est que trop visible que
 cet habile peintre a fait ses portraits d’après
 nature. “ Comment, dit-il, pardonner les
 „ plus lâches & les plus ridicules flatteries
 „ à des gens qui font profession de sagesse,
 „ & se donnent pour philosophes ? que
 „ penser de ces graves personnages en che-
 „ veux blancs, lorsqu’on les voit confondus

„ dans une troupe de vils courtifans , mar-
 „ cher fans cesse à la suite des grands ,
 „ comme leurs laquais , & ne point perdre
 „ une occasion de parler à ceux qui tiennent
 „ table ouverte ? Comment se défendre d'un
 „ mouvement d'indignation , quand , par
 „ le plus bas de tous les vices , ils pro-
 „ fanent les livrées de la sagesse , qu'ils affi-
 „ chent en toutes rencontres ? Que ne
 „ changent-ils au moins d'extérieur & d'ha-
 „ bit pour en prendre un plus convenable
 „ à leur rôle infâme ? Quel flatteur ou quel
 „ parasite est capable de toutes les sottises
 „ qu'ils se permettent dans les repas ? Qui
 „ mange avec plus de voracité ? Qui s'eni-
 „ vre avec plus d'effronterie ? Toujours les
 „ derniers à se lever de table , ils emplissent
 „ encore leurs poches de ce que leur esto-
 „ mac n'a pu contenir , & voudroient tout
 „ emporter à eux seuls ; quelques-uns même
 „ de ces graves Messieurs font les agréables ,
 „ & leur gosier philosophique se plie aux dou-
 „ cereux accens d'une jolie chanson. Vous
 „ voyez , mon ami , que tout cela ne laisse
 „ pas d'être fort plaissant. Que vous dirai-je
 „ de ceux qui donnent des leçons de philo-
 „ sophie pour de l'argent , & mettent la
 „ vertu , pour ainsi dire , à l'encan dans
 „ des boutiques , ou plutôt des tavernes qu'ils
 „ appellent leurs écoles ? „

Dans la crainte qu'il ne lui ait échappé
 quelque trait de caractère , Lucien revient
 encore sur ce portrait dans les *philosophes*
ressuscités , & tâche de le rendre parfait
 en y mettant la dernière main. “ Rien de

„ plus sage que leurs principes ; mépriser les
 „ richesses , faire consister le bien dans la
 „ vertu , être exempt de colere , dédaigner
 „ les importans , vivre avec tout le monde
 „ dans une égalité parfaite ; voilà qui est
 „ beau , voilà qui est admirable. Mais ils ne
 „ donnent leurs leçons que pour de l'argent ;
 „ mais ils font bassément leur cour aux ri-
 „ ches ; mais leur cœur est dévoré de la
 „ soif de l'or. Ils sont plus hargneux que
 „ de petits chiens , plus timides que des
 „ lièvres , plus flatteurs que des singes , plus
 „ lascifs que des ânes , plus voleurs que des
 „ chouettes , plus querelleurs que des coqs.
 „ Ne méritent-ils pas qu'on les couvre de
 „ ridicule , quand on les voit , pour la moin-
 „ dre chose , fomenter entre eux des dispu-
 „ tes éternelles , s'empressez à la porte des
 „ grands , fréquenter les meilleures tables ,
 „ louer jusqu'à la fadeur ceux qui les y
 „ admettent , s'y charger l'estomac comme
 „ des bêtes voraces , & trahir leur gour-
 „ mandise par l'air mécontent avec lequel
 „ ils fixent leur portion ? Le vin les maîtrise
 „ beaucoup , & ils tiennent , en vidant
 „ des coupes , des discours aussi absurdes
 „ qu'ennuyeux. Tous les convives rient à
 „ leurs dépens , & méprisent la philosophie ,
 „ qui forme dans son sein d'aussi vils per-
 „ sonnages. Un trait qui les couvre d'op-
 „ probre , c'est qu'après avoir dit qu'ils
 „ n'ont besoin de rien , que le sage seul
 „ possède les richesses , ils ne rougissent point
 „ de demander , & se fâchent quand on

» les refuse. N'est-ce pas mendier à la porte
» des pauvres, en habits roïaux & la cou-
» ronne sur la tête ? L'espérance d'obtenir
» quelque chose, à force d'importunités,
» les engage souvent dans de longues dis-
» sertations, qui tendent à prouver que les
» biens doivent être communs entre les sa-
» ges, & que les richesses sont indifférentes.
» Qu'est-ce que l'or & l'argent, vous di-
» ront-ils ? Ces métaux ne diffèrent en rien
» des grains de sable qui couvrent le rivage.
» Si un vieux compagnon, un ancien ami
» s'adresse à eux dans un besoin pressant,
» on les voit rester muets, stupéfaits, em-
» barrassés ; ils chantent la palinodie : les
» beaux discours sur l'amitié, la vertu, la
» générosité, sont allés je ne fais où. Leurs
» paroles ailées sont des flèches légères que
» le vent emporte dans les combats bruians
» dont leurs écoles retentissent tous les jours.
» Chacun d'eux est ami, tant que l'inté-
» rêt ne s'en mêle pas. Montrez-leur seule-
» ment une obole ; plus de paix, plus de
» trêve : les livres sont effacés, la vertu dis-
» paroît. Ainsi des chiens, non contents de
» se disputer un os en se mordant avec
» acharnement, aboient encore après celui
» qui s'en est rendu le maître. On dit qu'un
» Roi d'Égypte forma des singes à danser la
» Pyrrhique. Ces animaux, naturellement
» imitateurs, firent des progrès rapides ; on
» leur avoit donné des masques, & des ha-
» bits de pourpre : on applaudissoit un jour
» à leur danse, lorsqu'un plaisant s'avisâ de

leur jeter des noix, qu'il portoit dans son
 sein. Les danseurs oublient aussi-tôt la
 Pyrrhique, brisent leurs masques, & déchirent leurs habits en se battant pour les noix. Le spectacle finit par de grands éclats de rire. Tels sont les sophistes dont j'ai fait la censure & que je ne cesserai d'exposer à la risée publique „.

Le dialogue intitulé *les philosophes à l'encaen* est un des plus ingénieux & des mieux pourvus de ce sel attique qui caractérise les ouvrages de Lucien. Jupiter emploie le ministère de Mercure pour se défaire des philosophes & les vendre à quelques marchands d'esclaves sous les meilleures conditions possibles. Les entretiens qui résultent de-là entre Mercure, les marchands & la marchandise, amènent des détails très-piquans sur la secte, les dogmes & les divers caractères des philosophes qu'on trafique. Le fait est que Jupiter tire très-peu de chose de cette espèce de foire. Il n'y a que Pythagore, qui à raison de sa cuisse d'or, devient la matière d'un marché tant soit peu avantageux.

Hermotime ou le dialogue sur *les sectes* est encore plein de ces critiques aussi fines que naturelles, toutes fondées sur des modèles connus & dont malheureusement le monde abonde dans tous les siècles, mais particulièrement dans ceux où la vanité & la suffisance ont dérangé plus particulièrement les cerveaux des pauvres mortels. C'est alors qu'on manque moins que jamais „ de gens „ qui vous font les plus magnifiques pro-
 „ mes

» messes; ils se vantent de revenir de la
» ville où vous allez; ils prétendent savoir
» la route, & font tout prêts à vous con-
» duire. Mais il n'en est pas un seul qui
» tienne celle de son voisin; chacun d'eux,
» au contraire, vous en indique une tout
» opposée à celle des autres; l'une mène
» à l'Orient, l'autre à l'Occident; celle-ci
» au Nord, celle-là au Midi. Dans l'une
» le voyageur se promène agréablement à
» travers des prairies délicieuses, émaillées
» de fleurs, & entrecoupées de ruisseaux;
» il y trouve un tendre gazon pour se re-
» poser, & un ombrage frais pour se rafraî-
» chir: l'autre ne présente que des rochers
» arides & escarpés, où l'infortuné, brûlé
» des ardeurs du soleil, gravit sans cesse,
» mourant à chaque instant de soif & de
» lassitude: on nous dit cependant que tou-
» tes aboutissent au même terme. Comment
» après cela ne serois-je pas dans la plus gran-
» de perplexité? A la tête de chaque che-
» min, quelque soit celui que je veuille
» prendre, je trouve un guide fort enga-
» geant, qui me tend la main, me crie de
» le suivre, prétend que lui seul connoît
» la route, & m'affure que les autres ne
» l'ont jamais faite, & ne peuvent que m'é-
» garer: tous, l'un après l'autre, tiennent
» le même langage, font les mêmes pro-
» messes, & dépriment également leurs con-
» currens. Est-il possible, au milieu de
» tant de chemins & de guides opposés,

„ de se décider pour celui-ci, plutôt que
 „ pour celui-là ?

Personne sans doute n'est assez bon pour croire que les philosophes écoutoient de sang froid, les très-impertinentes vérités que Lucien leur disoit. Il faudroit pour cela ne pas savoir comment les nôtres raccommoient les insolens qui ont le malheur de n'être pas dociles à leurs sublimes leçons, & de n'admirer pas leur sagesse profonde *. Le critique grec nous donne une idée de la manière dont ses observations étoient accueillies, par le morceau suivant, qu'on lit dans les *philosophes ressuscités*.

“ *Socrate*. L'exécration ! fais, fais pleuvoir sur lui une grêle de pierres ; jette-lui des mottes de terre ; jette-lui des briques ; frappe à grands coups de bâton. Prends garde que le maraud ne s'évade. Allons, Platon ; allons, Chryssippe ; formons une phalange, & fondons tous ensemble sur un ennemi commun.

Que le bâton & la besace

Se portent en ce jour un mutuel appui.

Il n'est aucun de nous qui n'ait été en butte à ses insolens sarcasmes. Toi, Diogène, c'est à présent plus que jamais, qu'il faut faire usage de ta massue ; touche hardiment, & point de relâche. Punissons cet infâme calomniateur comme il le mérite. Quoi donc ! Aristipe, Epicure ; êtes-vous déjà fatigués ? Ce n'est pas le tems du repos.

Amis, dans votre cœur rappelez sagement
 Le noble souvenir d'un vieux ressentiment.

Courage, Aristote; redouble le pas. Bon ! le monstre est pris. Nous te tenons, méchant; nous allons t'apprendre à qui tu as le front de te jouer. Mais comment punir son crime? C'est trop peu d'une mort. Inventons des supplices dont la diversité raffasie notre haine. Il est juste que le scélérat expire mille fois pour chacun de nous „.

Platon. Mon avis est qu'il faut d'abord lui arracher la langue, le battre de verges, l'attacher à une croix, & lui crêver les yeux. Que pense Empédocles!

Empédocles. Qu'on le précipite dans les fournaises de l'Etna, pour lui apprendre à médire des gens qui valent mieux que lui.

Platon. Déchirons-le plutôt par morceaux comme Orphée ou Penthée, & que chacun de nous puisse emporter un lambeau de ses membres brisés contre les rochers „.

Un autre objet des critiques de Lucien, étoient les dieux du paganisme, & les délires divers de cette religion absurde. Mais cette partie de ses ouvrages est bien moins intéressante & moins originale; les Chrétiens aiant prévenu presque toutes ses observations sur les extravagances de la mythologie. J'ose même dire que cette lecture peut faire de très-mauvaises impressions sur des esprits superficiels. Le satyrique confond le vrai & le faux, & donne à ses sarcasmes une étendue qui compromet les vérités les plus respectables. Les Chrétiens en démolissant le monstrueux édifice du paganisme, le remplaçoient par un bâtiment auguste, solide

& excellemment assorti dans toutes ses parties; Lucien ne fait que détruire, & laisse son lecteur dans un désert qui ne diffère presque point d'un néant parfait. Un autre défaut de ce fameux Grec, est le peu de discernement avec lequel il distribue les éloges. Il érige en héros des polissons que la police de nos villes ne souffriroit point dans les rues. Tel est entr'autres un certain Demonax, qu'il nous donne pour un sage unique, & qui dans la vérité du fait n'étoit qu'un effronté, un plat diseur de dégoûtans & d'obscenes calembours, qui seroit honoré fort au-dessus de son mérite si on l'appelloit comme Socrate, lequel avoit aussi quelque chose de ces qualités, *Scurra atticus*.



Abrégé & examen de l'art des accouchemens par demandes & par réponses, avec des observations particulieres tirées des meilleurs auteurs. Par Charles Godécharles, ancien chirurgien major, maître en chirurgie &c. A Bruxelles, chez Boubers; à Liege, chez Lemarié 1780.
 I vol in-12.

ON doit regarder cet abrégé comme le résultat des connoissances, des observations & de l'expérience de l'auteur & de ceux dans lesquels il a puisé. Sans trop s'étendre sur les divers objets qu'il traite,

il satisfait , & peut servir de guide aux jeunes accoucheurs & aux sages-femmes. Après avoir parlé des accouchemens naturels , laborieux & contre nature , dans les trois premiers chapitres ; l'auteur entre dans les détails qui s'y rapportent , présente les dangers & indique les procédés les plus sûrs. On y trouve néanmoins quelques remèdes de mode qui commencent à être suspects à des médecins célèbres , tel que l'usage des boîtes fumigatoires (a). M^r. G. montre combien la débilité de la femme lui prépare de souffrances. Plus les contractions ont de force & d'activité , plus elles facilitent l'extraction. Dans une femme foible elles sont plus interrompues & plus lentes. Si avec cela l'enfant participe à la constitution de la mere , l'extraction est singulièrement difficile & douloureuse. Cette remarque fait naître une réflexion bien naturelle , & bien propre à faire gémir sur le sort des générations futures. Les anciens n'avoient pas besoin de tant d'art ; les maladies subversives de la constitution , & les accouchemens contre nature n'étoient pas à beaucoup près si communs. Plus sobres & plus sages , ils étoient plus sains ; delà cette vigueur de tempérament que nous sommes bien loin de transmettre à nos descendans , puisque nous ne l'avons pas , & que nos

(a) 1 Février 1781 , page 182.

progéniteurs immédiats ne l'avoient déjà plus. Si la corruption des mœurs fait encore quelques progrès, si la religion, qui seule peut les restaurer, continue à déchoir; on ne verra plus que des êtres abâtardis, mis au jour au prix de la vie des mères débiles qui les auront portés dans leur sein (a).

L'auteur parle fort simplement de l'opération césarienne, & ne dit qu'un mot de la section de la symphise. On pourroit improuver ce laconisme sur une découverte qui a fait tant de bruit (b); mais on a tant de sujet d'être lent & singulièrement timide dans l'approbation des nouveautés, que je regarde comme l'effet de la prudence, ce que d'autres regarderont comme une omission. L'ouvrage finit par des vues chrétiennes sur l'administration du baptême, sur l'importance des soins qu'on doit à cet égard aux foibles rejettons de notre très-pauvre espèce (c). Cet endroit honore la religion de l'auteur.

(a) 1. Mai 1781, page 22 & suiv.

(b) 15 Février 1781, page 255, & autres Journaux cités là-même.

(c) Réflexions philosophiques & chrétiennes sur cette matière. 25 Décembre 1775, P. 285. — 1. Mai 1779, P. 17.



Essai sur un nouveau système du flux & reflux de la Mer, par Mr. Peyroux de la Cou-dreniere ; inséré dans la Nature considérée n°. 18. 1781, p. 361.

Comme je suis dans le cas de ne pouvoir guere m'occuper des spéculations systématiques qui se succedent & se remplacent avec une rapidité bien propre à constater la fécondité & l'inconsistance de l'esprit humain ; je ne puis rendre un compte raisonné de la nouvelle hypothese proposée, à l'ordinaire, par M^r. Peyroux, comme une vérité incontestable ; j'avoue même qu'après l'avoir lue & relue avec beaucoup d'attention, je n'y ai rien du tout compris. Mais la maniere dont M^r. P. parle des autres systèmes sur le flux & reflux, m'a paru très-intelligible, & même très-raisonnable. “ Les deux plus célèbres systèmes sur les marées, dans ces derniers siècles, sont ceux de Descartes & de Newton. Le premier porte sur les tourbillons, & l'autre sur la gravitation universelle. Mais malheureusement pour ces deux hypothèses, les tourbillons sont aussi décrédités que les cieus de crystal, & l'attraction universelle le sera bientôt autant que les qualités occultes des Péripatéticiens ”.

“ Le système cartésien, qui attribue les marées à la pression de la lune, est contraire aux observations qui nous appren-

O O a „ nent

„ nent que la haute mer n'arrive ni plutôt,
 „ ni plus tard, soit que la lune se trouve
 „ à l'un ou à l'autre tropique „.

“ Le système newtonien, qui attribue
 „ les marées à l'attraction de la lune, est éga-
 „ lement contraire aux observations; car les
 „ marées sont bien plus hautes sous les zo-
 „ nes tempérées que sous la zone torride. „.

“ Enfin, l'attraction & l'impulsion de la
 „ lune sur la terre sont deux forces dont
 „ l'existence est contraire aux expériences
 „ du barometre, qui ne monte ni ne baisse
 „ entre les tropiques, lorsque la lune passe au
 „ méridien (a). Il est donc impossible de faire
 „ usage de l'un de ces deux systèmes. Ainsi
 „ la cause physique du flux & du reflux de
 „ la mer est présentement aussi obscure pour
 „ les modernes, qu'elle l'étoit autrefois pour
 „ les anciens „.

L'auteur finit par ce passage remarquable.
 “ Il est fâcheux, pour les zélés partisans de l'at-
 traction universelle, de voir échapper de leur
 théorie la cause du flux & reflux de la mer.
 C'étoit le seul fait qu'ils alléguoient, lors-
 qu'on leur en demandoit des preuves prises
 sur la surface de la terre; car enfin, de ce
 que nous gravitons vers le centre de notre
 globe, il ne s'enfuit pas que nous dussions
 graviter aussi vers le centre de la lune. Voilà

(a) Cette observation bien faite, est une
 réfutation visible & palpable du système au-
 jourd'hui dominant, qu'on n'ose point com-
 battre sans passer pour un animal à prolixes
 oreilles.

done cette gravitation universelle réduite à se retrancher dans les cieux, c'est-à-dire, dans les lieux où nous ne connoissons point au juste ni la grandeur des êtres, ni la distance qu'ils tiennent entr'eux. Mais pourrat-elle s'y soutenir encore long-tems? J'ose en douter. Un jour viendra que l'attraction universelle fera place à l'électricité universelle (a): on ne croira plus alors que les corps s'attirent seulement en raison des masses & de la distance: on tiendra compte de leurs qualités ou propriétés, & de celles des milieux qui les compriment „.

(a) Ce jour est déjà venu *. Sera-t-il plus long que ceux qui l'ont précédé? C'est ce que le secret de l'avenir dérobe à nos recherches.



Stances à l'Empereur, sur son arrivée aux Pays-Bas. Par Mlle. Murray. A Mons chez Hoyois.

Quel jour inopiné, d'allégresse & de gloire!
 Comme il va d'âge en âge occuper la mémoire
 De ces peuples heureux!
 A l'aspect de César les Belges vont renaître.
 Illustre Rejetton de cent Héros fameux,
 Vous venez de remplir le plus doux de nos vœux,
 Et pouvant une fois contempler notre Maître,
 Nous n'envions plus nos aïeux.

Votre présence auguste éveillant le Génie,
 Qui fit luire jadis sur ma belle Patrie
 Des jours si glorieux;
 Je le vois secouant ses pavots léthargiques,
 Vous montrer les débris de nos succès antiques,
 Et les relever à vos yeux.

Déployant les forces nouvelles,
 Qu'il tient de votre aspect *divin*
 Sur le berceau de Charles-Quint;
 Il plane environné des palmes immortelles
 Que la Gloire prépare en vous tendant la main.
 Hé ! qui peut mieux remplir la brillante carrière
 Du Monarque fameux qui naquit parmi nous ?
 Notre amour le revoit en vous,
 Et le cri de l'Europe entière
 Confirme un sentiment si doux.

Avide ainsi que lui de toutes les lumières,
 L'espace n'a point de barrières
 Pour votre utile activité ;
 Vous ferez aussi cher à Mars, à la Victoire,
 Et déjà votre regne est marqué par la Gloire
 Du sceau de la célébrité.

Vous reprendrez nos droits sur la mer envahie,
 A l'émulation, à l'heureuse industrie
 Vous ouvrirez nos ports ;
 Et du commerce enfin les sources égarées,
 Parcourant de nouveau ces fertiles contrées,
 Vous prodigueront des trésors.

Mais des arts de la paix, le tranquille avantage
 N'affoiblira jamais la force & le courage
 D'un peuple belliqueux ;
 Les richesses n'ont point amolli nos aïeux :
 Guidés par vos exploits aux deux bouts de la
 terre,
 Nous saurons mériter les lauriers de la guerre,
 Ou mourir à vos yeux.

La Hollande au dix-huitième siècle, ou nouvelles Lettres, contenant des remarques & des observations sur les principales villes, la religion &c. de cette province. A La Haye chez Detune; à Liege chez Lemarié 1779. 1 vol. in 12°.

CES Lettres peuvent servir de manuel ou si l'on veut, de *Cicerone*, à ceux qui

voïagent en Hollande dans le deſſein d'y observer tout ce qui eſt propre à fixer les yeux d'un curieux ; j'entends les yeux du corps , car pour ce qui eſt du reſſort des yeux de l'eſprit, l'auteur l'a ſouvent ſi mal vu qu'il n'eſt guere en état de diriger la vue des autres. Cela n'empêche pas qu'il n'ait beaucoup de zele pour l'honneur de la religion dominante en Hollande ; il eſt même très-ſcandalifé d'apprendre que les Calviniſtes des églifès wallones, ſont aujourd'hui un peu plus traitables ſur le dogme de la prédeſtination.



Philosophiſcher Catechiſmus, oder Sammlung von Beobachtungen, wodurch die Religion gegen ihre Feinde vertheidiget wird. Catéchisme philoſophique &c. traduit en allemand par Mr. Herwig, conſeiller & bibliothécaire de S. A. S. le Prince de Hohenloe. Seconde partie. A Augſbourg chez Bartl. 1781.

Divers accidens ont mis entre la publication de ce ſecond volume & celle du premier *, plus d'intervalle que le traducteur n'avoit prévu. Comme ſa maniere eſt connue, & que tout ce qu'il écrit dans une langue dont il poſſède parfaitement le génie & les reſſources, jouit de l'approbation des gens de lettres ; il eſt inutile que j'y joigne

* J. Fév.
1781, p. 179.

mon très-peu important suffrage. Il instruira lui-même le public dans un écrit périodique qu'il rédige avec le plus grand succès * des soins qu'il a donnés à cette traduction. Il eût été à souhaiter qu'on eût pu conserver la table générale qui fait une espèce de dictionnaire, propre à diriger le lecteur & à lui épargner des recherches; mais il eût fallu une attention & des peines incroyables pour déterminer les pages où les matières se rapportent, à moins de savoir, pour ainsi dire, par cœur tout ce que l'ouvrage contient. J'aurois prévenu cet inconvénient, si au lieu d'indiquer les pages, toujours différentes dans une nouvelle impression, j'avois placé d'espaces en espaces des *numeros* invariables, qui eussent fixé l'état de la table pour toutes les éditions futures : expédient que je ne manquerai point d'employer dans la suite. — Ce grand nombre de citations de tous les genres, aura souffert naturellement quelque altération dans l'édition allemande; la chose est inévitable. En jettant un coup d'œil sur la dernière page, j'ai vu que dans la note on avoit traduit le titre françois de la *Réponse aux Erreurs de Voltaire* (a), & que le titre original des *Conseils raisonnables* étoit resté. Cela porteroit à croire que le premier de ces ouvrages n'existe pas en françois sous ce titre. Mais ces fortes d'incorrections sont de nulle

(a) C'est une *Réponse* du philosophe de Ferney à l'abbé Nonotte auteur du livre intitulé *les Erreurs de V.*

conséquence pour des lecteurs instruits; je n'en préviens, qu'afin que les R. P. Augustins de Fribourg & d'autres lecteurs d'une vigilance & d'une sévérité égale *, ne perdent point le fruit de leurs savantes recherches, & ne donnent l'essor à leur critique qu'après avoir consulté l'original.



La galerie électorale de Duffeldorff, ou catalogue raisonné de ses tableaux, dans lequel on donne une connoissance exacte de cette fameuse collection & de son local, par des descriptions détaillées. Par Nicolas de Pigage, de l'académie de saint Luc à Rome &c. A Bruxelles chez Sorez, à Liege chez Lemarié 1781, un vol. in 8^o. de 376 p. prix 2 l. 10 s. broché.

“ **L**A galerie de Duffeldorff est une des plus belles de l'Europe. M^r. de Pigage a le mérite & la gloire d'en avoir fait un excellent catalogue raisonné en 1778. M^r. de Mechel graveur à Bâle, a rédigé & gravé d'après les tableaux de cette galerie, 365 petites estampes qui forment un *in-folio* à part, & qui se vendent six louis-d'or, avec le catalogue du même format. Le public a goûté le catalogue, & a cru trouver dans les estampes un ouvrage qui pourroit faire suite aux célèbres galeries de Dresde, de Florence, de Vienne, de Berlin, de Versailles,

faillies. Quelques amateurs opulens ont acheté l'une & l'autre production. Les artistes en ont trouvé le prix au-dessus de leurs moyens, & n'ont pu se procurer le catalogue qui ne se vend qu'avec les estampes. On a donc jugé utile de séparer le catalogue des estampes, de le réduire dans une forme portative, afin d'en faciliter l'acquisition aux disciples de la peinture, qui sentiront leur génie & leurs talens s'allumer aux flambeaux des grands maîtres qui ont fait passer leurs ames dans les tableaux de cette galerie „



Differtatio de infallibilitate & notis veræ Ecclesiæ, cum thesibus ex universâ theologiâ selectis &c. *Differtation sur l'infailibilité & les caractères de la vraie Eglise, avec des theses choisies dans les diverses parties de la théologie &c.* A. Bienne 1780, 1, vol. in-8^o. de 234 pag.

Cette differtation dédiée à Mgr. l'évêque de Bâle, est écrite avec beaucoup de méthode & de clarté, un latin qui ne se ressent point des barbarismes de l'école, & de plus avec une modération qui contraste avantageusement avec les injures des adversaires que l'auteur est dans le cas de combattre. On en jugera par la manière dont sont réfutées les impostures d'un certain Stapfer qui assurait que *l'infailibilité du Pape étoit le*

dogme fondamental du papisme. " Benedic-
 „ tus XIV, Pontifex summæ doctrinæ &
 „ magnæ apud ipsos Protestantes existima-
 „ tionis, in Ep. ad Inquisitorem generalem
 „ Hispaniæ datâ die 13 Jul. 1748, dicit,
 „ non esse obligationem credendi Romani
 „ Pontificis infallibilitatem : universa Ecclesia
 „ ut orthodoxos habet Gallos illam negantes.
 „ ... Credimus universi Ecclesiæ Catholicæ
 „ filii, Ecclesiam docentem infallibilem con-
 „ sistere in corpore primorum pastorum seu
 „ episcoporum, unito capiti suo visibili,
 „ Romano Pontifici : hoc augustum & im-
 „ mortale tribunal errori impervium credi-
 „ mus; ita ut sive Pontifex definiat, & ac-
 „ cedat consensus episcoporum non physicè,
 „ sed moraliter omnium, id est partis eo-
 „ rum majoris, episcoporum plerorumque, in
 „ Concilio vel extra Concilium : sive ipsa Con-
 „ cilia, corpus episcoporum repræsentantia,
 „ judicent, & judicio ipsorum superveniat
 „ conforme successoris Petri judicium : in
 „ utroque casu causam finitam credamus;
 „ credamus esse judicium supremum, irre-
 „ tractabile, judicium Spiritûs Sancti. En
 „ fixam, certam, constantem ab omni ævo,
 „ omnium Catholicorum sententiam, quam si
 „ ex animo complectantur adversarii, in
 „ fraterna & dudum optatissima læti ruemus
 „ pacis oscula, nec quidquam aliud ab ip-
 „ sis cum Benedicto XIV, imò cum Ecclesia
 „ universa exquiremus „

Prospectus d'une nouvelle Encyclopédie à l'usage des peres de famille & des instituteurs, contenant un corps complet de traités élémentaires avec lesquels deux écoliers pourront facilement se donner des leçons tour à tour, & se passer de maîtres : 72 vol. in-16, ou 36 vol. in-8° ; 18 vol. de cartes, & 6 vol. de Planches in-4°. Le tout renfermé dans une bibliothèque qui forme elle-même une branche très-importante de la meilleure méthode possible d'enseigner les élémens des sciences & des langues, aux enfans de l'un & de l'autre sexe.

LES auteurs de cette nouvelle méthode se proposent deux objets essentiels à l'éducation, la lecture & l'étude, & promettent d'en faciliter la pratique par le secours d'un bureau typographique, & d'une bibliothèque littéraire. La multitude des moyens illusoire qu'on ne cesse de nous présenter pour abroger les anciennes routines & diriger l'enseignement sur des plans nouveaux, inspirera naturellement quelque défiance contre ce prospectus, & affaiblira les espérances que les auteurs s'efforcent de faire naître. Mais ce préjugé ne doit pas régler le jugement de l'homme sage ; il est raisonnable de lire le premier volume que les auteurs viennent de faire paroître sous les titre de *Moyen de se préserver des erreurs de l'usage dans l'institution de la jeunesse*. On y trouvera des observations vraies, des avis dont l'exécution ne promet que des effets utiles ; d'autres paroîtront moins justes & ne jouiront point d'une approbation aussi générale : quelques-unes pourront faire naître des réflexions allarmantes. Le respect que j'ai d'un côté pour tout ce qui porte l'empreinte du zèle & des travaux utiles, & de l'autre pour le public qui veut bien se régler quelques fois sur l'annonce que j'en fais ; m'empêche

pêche de précipiter mon jugement sur cette nouvelle Encyclopédie, dont l'explication me meneroit fort loin, & dont je ne puis rendre un compte bien raisonné sans en avoir fait une étude que mon loisir & mes occupations ne me permettent pas d'en faire (a). Des personnes qui s'en sont occupées, en ont fait l'éloge; d'autres l'ont regardé comme une invention romanesque, fruit d'une tête oisive & exaltée, propre à réprimer l'effort de l'être spirituel qui nous anime, & à l'enchaîner par des opérations mécaniques & stériles. Le moyen adopté par les auteurs pour décider cette controverse, fait honneur à leur franchise, & prouve que les espérances dont ils flattent les souscripteurs, sont parfaitement d'accord avec leur conviction intime. *Notre ouvrage, disent-ils, nous paroît propre à inspirer la plus grande confiance aux pères de famille, & aux instituteurs à qui nous le destinons. Pour qu'ils n'y mettent point de bornes, nous allons solliciter l'approbation de l'Académie des sciences.* Ils proposent de plus de faire l'essai de leurs principes dans une ville située dans le centre de la France. Ces deux genres de preuves, d'autorité & de fait, si elles viennent à se réaliser, seront certainement suffisantes pour assurer le succès de cette découverte contre toutes les critiques qu'on pourroit lui opposer.

(a) Autres observations qui doivent arrêter toute décision précipitée, 15 Déc. 1778. p. 565.
 — 1. Mars 1779. p. 333.

LEs exemples multipliés que j'ai vu durant cet hiver & sur-tout à l'entrée du printems, des effets pernicioeux des moules, m'ont fait lire avec intérêt une *Lettre de*

Mr. Vandensande à Mr. Beunie, licencié en médecine, membre de l'académie de Bruxelles; qu'il est également de l'intérêt de mes lecteurs de connoître.

Dans un mémoire sur une maladie produite par les moules vénimeuses, que vous avez fait insérer dans le premier volume des mémoires de l'académie de Bruxelles, vous dites que les moules sont malfaines dans les mois où la lettre R n'entre point. Cette assertion trop générale & trop positive peut induire le public en erreur. Le fait suivant prouve, contre votre assertion que les moules sont nuisibles dans le mois de Février, où cependant entre la lettre R.

Le 28 Février de cette année, Mr. de Cambu, premier danseur de la comédie de cette ville, mangea deux moules crues; à peine trois quarts d'heure s'étoient-ils écoulés, qu'il ressentit un mal-aise par tout le corps, accompagné d'un mal de tête, & suivi d'une constriction à la gorge; ensuite survinrent des vomissemens; le visage s'est gonflé ainsi que les yeux; la langue s'est épaissie, & tout le corps est devenu rouge, avec une démangeaison des plus fortes; pour tout remede, il but du vinaigre de vin mêlé avec de l'eau tiède; tous ces symptômes fâcheux sont disparus dans l'espace de quatre heures, & il n'est resté au malade qu'un engourdissement de membres, que l'usage, pendant deux jours, de la liqueur minérale anodine d'Hofman a fait cesser.

En rapprochant ce fait des observations que Mr. du Rondeau licencié en médecine, a faites sur les moules, & qui sont rapportées Tome 2. p. 315, des mémoires de l'académie, j'ai cru que l'usage des moules pouvoit être dangereux indistinctement dans tous les tems.

Je ne crois pas cependant qu'il faille en proscrire l'usage, ni qu'il soit du devoir des magistrats chargés de veiller à la conservation de la santé des citoiens de rattrancher les moules du nombre des comestibles.

Il se peut, Monsieur, que les moules à Anvers

15. Aout. 1781.

577

vers ne soient pas pernicieuses quand elles sont cuites, grillées, ou étuvées; mais je suis persuadé que leur cuisson ne produit pas le même effet à Bruxelles; puisque j'ai vu le 1er. Juillet 1777 un cordonnier qui avoit mangé des moules cuites, être attaqué des mêmes symptômes que ceux qui ont mangé des moules malsaines; d'ailleurs Mr. du Rondeau dit, dans son mémoire, p. 317, avoir rencontré dans sa pratique, plus de personnes que les moules cuites avoient rendues malades, que celles auxquelles les moules crues avoient été pernicieuses.

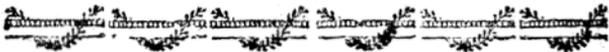
Je ne suis point de votre sentiment, Monsieur, sur la cause de la malfaisance des moules; mais je crois comme vous, que les étoiles marines crues, prises intérieurement, peuvent être mortelles, ou au moins occasionner des symptômes graves: vous en avez fait l'expérience sur des chiens. Crues, elles ont causé des ravages étonnans dans les corps de ces animaux; cuites, elles n'ont rien changé à leur situation. D'après ma propre expérience & celle de Mr. du Rondeau, je pense pouvoir croire que les moules cuites sont aussi nuisibles que les crues, des personnes qui en ont mangé de cuites, en ayant été incommodées comme celles qui n'en avoient mangé que des crues. Et delà se tire une conséquence que les effets des moules proviennent d'une maladie qui leur est particulière, & qu'elles sont nuisibles à ceux qui les mangent, quand elles sont attaquées de cette maladie. Une moule saine qui renfermeroit une petite étoile marine, seroit nuisible à celui qui la mangeroit avec l'étoile marine, mais une moule mal-saine, sans étoile marine, le seroit également.

Personne n'est plus à portée que vous, Monsieur, d'observer d'où peut provenir cette maladie des moules, & quels sont les symptômes auxquels l'on pourroit connoître les moules malades, c'est une recherche que l'humanité attend de vous.

En apparence l'objet est peu important, mais en l'examinant dans ses rapports, vous n'en

Jugerez pas ainsi. Ce coquillage, dans les canotons où il est abondant, forme une partie de la subsistance de la dernière classe des citoyens. Cette classe de citoyens est la plus précieuse pour l'état, parce qu'elle est la plus utile, elle est aussi la plus intéressante pour les âmes sensibles, puisque si elle n'a pas la faculté de travailler, elle est sans moyens de subsister.

Il est vrai, Monsieur, que vous avez déjà fait connoître dans votre mémoire, l'antidote dont peuvent se servir ceux à qui l'usage des moules malades peut être pernicieux. D'après votre expérience & celle de Mr. du Rondeau, on peut sans risques, manger les moules cuites ou crues, quand on prend la précaution de jeter du vinaigre, du verjus ou jus de citrons sur ces moules, & d'y ajouter quelques grains de poivre; mais le peuple prendra-t-il cette précaution, aura-t-il même la faculté de la prendre? Son impuissance doit être un motif puissant pour vous engager à consacrer quelques momens à la recherche des maladies qui rendent les moules mal-saines, & des symptômes auxquels on peut connoître leurs maladies.



ON me consulte avant le mariage,
 Si j'interviens, je répands un nuage
 Sur le sort des nouveaux époux,
 Qui leur porte de rudes coups.
 T'arrive-t-il un hôte à fâcheuse visite?
 Tu me dis au logis, & l'hôte s'en va vite.
 Veut-on faire la paix? on m'exclut du congrès,
 L'on sait bien que de ma nature
 J'en avancerois la rupture,
 Ou qu'au moins j'en pourrois retarder les progrès.
 Pour ne pas me confondre avec mes synonymes;
 (Ce qu'on doit éviter dans toutes les énigmes)
 Je prévient que mon corps fait de quatre quartiers,
 Tient la même voïelle en chacun de ses pieds.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (*le 10 Juillet.*)
 On ne peut guere douter qu'il ne se soit élevé un grand différent entre la Porte & la Russie. La raison en est que les Russes, sous prétexte de faire le commerce, cherchent à s'établir de plus en plus dans la Crimée, & que le Kan paroît agir de concert avec eux. Le grand-visir montre beaucoup d'inquiétude sur le procédé des habitans de la Crimée : aussi a-t-il déposé plusieurs gouverneurs de provinces qui lui étoient suspects comme aiant des intelligences secrètes avec ces deux nations. C'est pour prévenir quelque révolte que le capitán-bacha a détaché de sa flotte plusieurs vaisseaux vers la mer-noire, dans l'Archipel & en Egypte ; il se rendra lui-même par-tout où sa présence paroîtra le plus nécessaire.

R U S S I E.

PETERSBOURG (*le 15 Juillet.*) La ratification de l'accession de S. M. le Roi de Prusse à la neutralité-armée a été échangée le 29 du mois dernier ; & à cette occasion les présens accoutumés ont été remis aux

plénipotentiaires qui ont signé la-dite accession. Il fera en outre expédié le 6 du courant un courier pour Berlin avec de magnifiques présens tant pour les deux ministres d'état comtes de Finkenstein & de Herzberg, que pour les trois premiers secretaires du cabinet du Roi; & le ministre de S. M. Prussienne profitera du départ de ce courier pour envoyer la ratification à sa cour. — L'Impératrice a acheté du prince de Potemkin pour 450 mille roubles une terre d'environ 7000 païsans dans la Pologne russe, & a ensuite fait présent de cette terre à M^r. Landskoy, son chambellan & aide-de-camp. — Le major Thiers qui avoit été expédié comme courier aux cours de Suede & de Dannemark avec des ordres & instructions pour se concerter à l'égard des représentations à faire à la cour d'Angleterre au sujet de la guerre contre la république des Provinces-unies des Pais-bas, en est de retour ici.

Le voiage de Mgr. le Grand-Duc de Russie, dont il étoit question depuis le séjour de l'Empereur à notre cour, est enfin décidé : Son Alt. Imp. fera accompagnée de Madame la Grand'Duchesse, son épouse; & l'Impératrice leur a accordé pour les fraix de cette tournée en pais étranger, qu'on croit devoir durer un an, une somme d'un million de roubles outre leurs revenus annuels; elles se proposent de prendre par Kiovie & Cracovie la route de Vienne, & de se rendre de-là en Italie. Le général en chef comte de Soltikoff, qui fait les fonctions de

15. Août 1781.

581

grand-maître de maison de Mgr. le Grand-Duc, & qui a été déclaré récemment aide-de-camp-général de l'Impératrice, a été nommé pour être de ce voyage : il va partir incessamment pour Moscou, afin d'y arranger préalablement ses affaires.

La navigation & le commerce dans les ports de cet empire situés sur la Baltique, sont actuellement en très-mauvais état. La navigation hollandoise y a totalement cessé, & il n'y est arrivé que très-peu de navires anglois; ce qui empêche & diminue la circulation des especes, au point que, suivant de bonnes informations, elle seroit présentement de quatre millions d'écus moins grande, que dans les années précédentes.

P O L O G N E.

VARSOVIE (le 15 Juillet.) Le Roi a conféré l'évêché de Livonie, ainsi que le cordon de l'Aigle-blanc au comte Kossakowski, notaire de Lithuanie, & nommé castellan de Witepski le comte son frere. La cour est presque déserte; nos magnats se sont retirés sur leurs terres. Nous éprouvons des chaleurs si extraordinaires qu'il semble qu'on ne respire & qu'on ne vomit que du feu: les plus anciens du pais ne se ressouviennent point d'avoir senti de pareilles chaleurs. Tout est brûlé dans les prairies, les campagnes & les jardins: enfin nous ne pouvons nous attendre cette année qu'à une grande cherté, & peut-être à une famine

désolante. Pour comble de malheur les farrerelles ont paru en plusieurs endroits de la Podolie, venant de la Moldavie & traversant le fleuve de Niefter.

Sa Majesté a nommé une commission ou une chambre qui aura une pleine autorité sur les fiefs ou biens de la table royale : le comte de Mnifzech, maréchal de la cour de Lithuanie, en est le président : les autres membres qui la composent, sont le comte Mohronowski, palatin de Masovie, M^r. Creinewski, notaire du royaume, Dzioconski, archivair de Lithuanie; le comte Kicki, sur-intendant des écuries royales, & le chambellan Szymanowski.

Le major Stempowski vient d'obtenir le beau régiment de Uhlans, vacant par la mort du comte Miranowicz : ce corps est composé de 1600 hommes robustes & de la plus grande beauté.

M^r. Tubolski qui avoit été amené dans les prisons de Sibérie, où il est resté pendant 13 ans, en est enfin de retour. C'est le même qui, dans le tems de nos fatales confédérations, étant à la tête d'un corps formé par les confédérés de Bar, avoit trouvé un chemin sous terre qui conduisoit à la forteresse de Cracovie, y fit entrer heureusement ses compagnons au nombre de 400 & y soutint avec eux un siège; mais réduits à l'extrémité & manquant de toutes provisions, ils furent obligés de se rendre, & toute la garnison devenue prisonnière fut amenée avec son chef en Sibérie. M^r. Tubolski n'auroit jamais été relâché, s'il n'avoit pas eu le bonheur

15. Août 1781.

583

Je trouve dans un général russe (à qui son pere avoit rendu des services importants lors de la guerre contre les Turcs) un ami zélé, qui par ses instances réitérées auprès de la cour de Pétersbourg a obtenu sa liberté. A son retour il a été reçu comme en triomphe par son illustre famille, qui a donné à cette occasion les plus vifs témoignages de sa joie.

E S P A G N E.

MADRID (le 15 Juillet.) Le Roi a rendu le 21 du mois dernier un pardon général pour tous les déserteurs de son service de mer, qui vient d'être publié en ces termes.

MOI LE ROI. Aiant pitié de la triste situation de plusieurs de mes sujets, déserteurs de mon armée navale, qui se sont réfugiés en divers endroits de l'Espagne & dans les pais étrangers, ainsi que de l'indigence, à laquelle se trouvent réduites les familles, que plusieurs d'entr'eux ont abandonnées, parce qu'ils étoient restés à terre à la sortie de mes escadres & vaisseaux; j'ai résolu d'accorder une amnistie & pardon-général à tous les individus de mes troupes & gens de mer, & autres appartenant à mon armée navale ou employés en icelle, qui en aiant déserté se trouvent fugitifs, cachés, ou absens de leurs pavillons, départemens, ou domiciles, tant Espagnols qu'étrangers; volontaires, enrégistrés, ou condamnés par sentence; à condition qu'ils se présentent pour leurs emplois respectifs à leurs commandans ou chefs, dans un délai de 3 mois, à compter de la publication de cette amnistie, ou de fix pour ceux qui se trouvent hors de mes états ou en des pais éloignés, & qu'ils servent en la même qualité dans les corps de troupes, sur mes

vaisseaux, ou dans les arsenaux où ils étoient engagés comme gens d'ordonnance ou marins; favoir, les volontaires ou hommes enclaffés pendant la durée de la guerre contre l'Angleterre, & ceux qui sont sous sentence durant le tems que porte leur condamnation. Je déclare aussi être compris sous ce pardon, aux mêmes conditions, tous ceux qui appartiennent à mon armée navale, de quelque classe qu'ils soient, & qui sont fugitifs ou absens pour autres délits, à l'exception néanmoins de ceux qui sont exclus de tous actes de pardon; favoir, les criminels de Lèse-Majesté divine ou humaine, les meurtriers d'un ecclésiastique, les blasphémateurs, les assassins, les faux-monnoyeurs, les incendiaires, les coupables du crime contre nature, les voleurs, les suborneurs, les filoux, les faussaires, les duellistes, les coupables de résistance à justice, les contrebandiers, & ceux qui ont malversé dans le maniement des finances roïales. Cette grace doit s'étendre à tous ceux qui se trouvent actuellement prisonniers pour défection ou autres délits non exceptés, commis avant la publication du présent pardon, mais non à ceux qui auroient été commis postérieurement, non plus qu'aux criminels déjà envoyés dans les présides ou arsenaux & condamnés à y servir: & pour l'exécution de la présente j'ordonne au directeur-général de mon armée navale, aux commandans & intendans des départemens, aux officiers & ministres de la marine, à qui il appartient, de se conformer, chacun en ce qui le concerne, au contenu de cette éedule, que j'ai fait expédier, signée de ma main, scellée du sceau secret de mes armes, & contresignée par mon secretaire-d'état & des dépêches de la marine.

Donné à Aranjuex le 21 Juin 1781.

(*Signé*) MOI LE ROI.

(*& plus bas*) Don Pedro de Castejon.

Le Roi vient d'apprendre, par une lettre du gouverneur de la Havane du 29 Mai, reçue par la voie de Philadelphie,

que ce même jour l'escadre aux ordres de Don Joseph Solano est entrée dans le port de la Havane, en conséquence de la prise de Pensacola, qui s'est rendu le 8 du même mois, & dont toute la garnison a été faite prisonnière de guerre. A cette occasion le *Te Deum* a été chanté à la Havane pendant 3 jours consécutifs, au bruit de l'artillerie de la place & de la forteresse. Nous savons par cette même lettre que les vastes possessions de la Floride-occidentale sont actuellement sous la domination de S. M., & que l'ennemi est entièrement expulsé du golfe du Mexique.

Une lettre du président de Guatimala, en date du 5 Avril, adressée pareillement au gouverneur de la Havane, nous apprend aussi que le détachement destiné à chasser l'ennemi du fleuve & du port de St. Juan & à visiter ce lieu, après avoir repris le fort de ce nom, avoit rempli complètement son objet. Les Anglois avoient échoué & laissé dans ce port une frégate, huit pirogues & une chate ou chaloupe, avec 12 canons qu'ils avoient employés au siège de cette place. Ils y avoient pareillement laissé une grande quantité de boulets & de munitions en bon état. Aussi-tôt qu'on aura reçu les relations détaillées qui sont attendues de ce pays, elles seront rendues publiques. S. M. voulant célébrer comme il convient, des événemens aussi glorieux, a ordonné qu'on chantât le *Te Deum* dans sa chapelle royale.

Les lettres du camp de St. Roch, datées jusqu'au 25 Juin, portent, " que les opérations

„ rations contre la place de Gibraltar con-
 „ tinuoient sur le même pied, & que nos bat-
 „ teries, principalement celle de St. Charles,
 „ avoient fait un feu régulier sur la ville
 „ & sur les mouillages, ainsi que sur les
 „ défenses de la montagne. Il paroît, que
 „ le feu a pris le 22 à la poudre & aux
 „ cartouches d'une batterie de la place, dite
 „ la batterie d'Ulyssé; &, à en juger par
 „ les mouvemens de l'ennemi, les épaule-
 „ mens & les défenses doivent avoir beau-
 „ coup souffert. Le feu de l'ennemi avoit
 „ été plus vif que les jours précédens; mais
 „ nous n'avons eu qu'un soldat tué & deux
 „ blessés. L'on s'apperçoit, que l'ennemi a
 „ un soin particulier de placer ses vivres
 „ & ses provisions en sûreté; & on lui a
 „ vu débarquer plusieurs effets, qu'il avoit
 „ déjà placés dans les vaisseaux. Les vents
 „ n'ayant pas permis aux chaloupes & aux
 „ bombardes de sortir le 22 & le 23, elles
 „ mirent au large le 24 aux ordres de Don
 „ Jérôme Bueras; & à une heure après-mi-
 „ nuit elles commencerent contre le camp
 „ & contre l'hôpital un feu très-vif, qui
 „ dura jusqu'au jour. Il paroît, que le nou-
 „ veau quartier, qui est le seul où les An-
 „ glois placent leurs provisions avec confian-
 „ ce, a essuié deux ouvertures considéra-
 „ bles par notre feu. Les ennemis ont fait
 „ de leur côté un feu très-vif, qui ne nous a
 „ fait aucun mal „.

Le siège de Gibraltar va probablement nous
 fournir des récits plus intéressans: l'on ne

15. Août 1781.

587

doute presque plus, que l'expédition, dont le lieutenant-général duc de Crillon a été chargé, n'ait pour but l'assaut de la place, & qu'avant la fin du mois le sort de cette grande expédition, sur laquelle la cour a gardé le plus profond secret, ne soit décidé: deux vaisseaux de ligne ameneront à Cadix 1500 forçats des présides de Ceuta & d'Oran, auxquels on a promis la liberté & une rente viagere de 5 réaux de vellon (environ 12 sols par jour) s'ils échappent au danger de l'entreprise: ils s'en étoit offert un plus grand nombre encore que celui de 1500 dont on avoit besoin. Voici l'état de l'armement employé à cette expédition.

Commandant-général, le duc de Crillon; mestre-de-camp-général, le colonel Don Carlos Senaux, avec les ingénieurs correspondans: major-général, le brigadier Don Juan Roca, colonel du régiment de la Princesse: commandant d'artillerie, le colonel Don Fernando Tortosa avec les officiers correspondans: lieutenant-général, Don Félix-Geronimo Buch; maréchaux de camp, le marquis de Casa-Cagigal; Don Horatio Borghése; le comte de Cifuentes, grand-d'Espagne intendant, Don Pedro Montenegro &c. Régimens, Savoye, un bataillon; Murcie, deux; Burgos, deux; Ultuno, un; premier de Catalogne, deux; Princesse, un; Amérique deux: en tout, 11 bataillons, qui font 7530 hommes: dragons de Villaviciosa, 150; dragons de Lusitania, 150; corps d'artillerie, 220. Total, 8100 Hommes.

La gazette de la cour, sous la date de Lisbonne, annonce l'arrêt rendu par le conseil de Portugal le 7 Avril, & qui déclare

innocentes du crime qui leur avoit été imputé, toutes les personnes tant vivantes que mortes, qui furent justiciées ou exilées, ou emprisonnées, en vertu de la sentence du 12 Janvier 1759.

Copie de la lettre de Son Excellence Mgr. le comte de Florida Blanca, ministre d'état, portant commission & autorisation de Sa Majesté, au doyen-prieur dignitaire de la Ste. église cathédrale de Siguenza.

Par la miséricorde divine, le sieur Samuël Peixotto, homme très-distingué parmi les Juifs, & qui jouissoit en France, où il étoit établi, d'un crédit considérable, tant par ses qualités personnelles, que par l'étendue de ses connoissances dans le commerce, est parvenu en ce royaume à être reçu dans le giron de notre Mere la Sainte Eglise; notre digne prélat aiant contribué à une œuvre si importante par son zele apostolique & sa science peu commune; & ledit sieur Samuël Peixotto, jaloux de se voir admis dans le sein de la Ste. Eglise, moïennant qu'il se trouve suffisamment instruit dans nos dogmes sacrés, se met dès maintenant en marche pour cette ville, dans la vue de se présenter audit prélat, & d'y recevoir de sa main le saint Baptême. Le Roi, informé de cette intention, en a ressenti une joie inexprimable, & S. M. regardant comme l'objet le plus digne de ses soins, d'être parrain dans la cérémonie qui doit se célébrer, étant instruite d'ailleurs & satisfaite des qualités & circonstances qui vous rendent

15. Août 1781.

589

recommandable, elle a résolu de vous autoriser, à l'effet d'assister audit baptême & d'y représenter sa Personne royale. De l'ordre de Sa Majesté, je vous communique ses intentions, afin que vous les exécutiez, bien persuadé de la satisfaction & de la reconnaissance avec lesquelles vous recevrez cette marque de la confiance de votre Souverain.

Je suis, &c.

(Signé) Le comte de Florida Blanca.

Au Pardo le 28 Avril 1781.

Suit la teneur du certificat du seigneur évêque de la ville de Siguenza.

Je, Martin de Herrera, notaire public-apostolique & ordinaire, naturel & habitant de la ville de Siguenza, l'un des receveurs du tribunal ecclésiastique de ladite ville, grand official du secretariat de la chambre de Mgr. l'évêque de la même ville, en laquelle je suis aussi secrétaire de l'université royale; certifie & atteste que le sieur Samuël Peixotto, prêtre & descendant d'Aaron, fils du sieur Jacob, & petit-fils de D. Isaac Peixotto, suivant les certificats des députés de la nation juive, (appelée portugaise & espagnole) de la ville de Bordeaux, royaume de France, où il naquit, comme il paroît par le certificat dûment légalisé de sa naissance, dans la traduction duquel, ainsi que dans l'original que j'en ai sous les yeux, cette éminente qualité est exprimée par le mot hébreu Coen, suivant ce qu'on m'a assuré par l'intelligence de la

langue hébraïque, aiant commencé à être instruit des dogmes sacrés de la Religion chrétienne par Mr. Joseph Yeregui, prêtre précepteur des 55 enfans, & ladite instruction étant complete & achevée par mondit Seigneur évêque D. J. Diez de la Guerra, seigneur de ladite ville, le susdit sieur Samuel Peixotto fut baptisé le 18^e jour d'Avril dernier, en l'unique chapelle paroissiale de Pierre-Sise, en cette sainte église cathédrale, par mondit seigneur l'évêque, aiant pour parrain le Roi notre Seigneur, (que Dieu garde) représenté par le sieur François Xavier de la Yglesia y Castro, doyen-prieur dignitaire de ladite église, ainsi qu'il est plus au long mentionné dans l'acte de baptême desdits mois & an.

Par le dernier courier, arrivé de l'Amérique-septentrionale avec des dépêches de Don Joseph-Antoine de Areches, visiteur-général du Pérou, on est informé que plusieurs des principaux vassaux de ce royaume ont offert au Roi tous leurs effets & richesses pour l'aider à soutenir la guerre actuelle contre la Grande-Bretagne. Ceux qui se sont le plus distingués dans cette offre généreuse, sont l'évêque de Cusco, qui a présenté 12 mille piastres de ses revenus patrimoniaux avec une somme plus considérable des revenus de son évêché (a), & Don Antoine Ermenegilde

(a) N'est-ce pas une chose bien remarquable

menegilde de Quereiazu, auditeur de l'audience royale de Lima, qui avec plusieurs autres des principaux habitans a offert 50 mille piaffres. Sa Majesté a agréé ce témoignage de la générosité de ses sujets.

ble que ce sont presque toujours des ecclésiastiques, & sur-tout des corps ou des maisons religieuses qui font ces fortes d'offres à l'Etat; non-seulement ils se prêtent avec plaisir aux demandes qu'on leur fait, ce que le possesseur séculier regarderoit déjà comme une violation de la propriété; mais ils vont au devant du besoin par des secours volontaires. Qu'à force de déclamer, les *réformateurs à coups de coignée* parviennent à faire réunir les biens de l'Eglise à ceux du Prince, cette ressource momentanée engloutie dans la première guerre, ou dissipée sous une mauvaise administration ne laissera qu'un vuide effrayant, & ne tardera point à reproduire les regrets de Henri VIII qui gémissoit d'avoir *tué la poule aux œufs d'or*. La Suede & le Dannemarck autrefois si peuplés & si puissans, quels avantages ont-ils retiré de la suppression du clergé & de l'appropriation de ses biens? Ce ne sont plus que des déserts & des *royaumes de nom*, comme les appelle Mr. Wrazal. L'Autriche & la Bavière sont-elles dans le cas d'envier l'état de la Poméranie ou des deux Saxons? Sans son commerce & sa puissance maritime, que seroit l'Angleterre à l'égard de la France? . . . O politique humaine, que d'illusions t'égarer dans le choix de tes moyens! Ceux qui se compromettent avec les droits ou les fruits de la piété, sont toujours dirigés contre tes propres intérêts. Réflexions diverses 1. Nov. 1778. p. 325 & autres cités *ibid.* — 15 Nov. 1778. p. 409. Observations de Martin Luther, *Catéch. philos.* p. 616. Edit. de Paris 1777.

P O R T U G A L.

LISBONNE (*le 15 Juillet.*) La Reine a nommé Don J. d'Almeida Beja-Norunha, pour aller remplacer le feu chevalier de Souza en qualité de son envoyé-extraordinaire près de L. H. P. les Etats-Généraux des Provinces-unies des Pais-bas, & Don Diego de Norunha, pour aller résider en la même qualité à la cour de Rome. Le navire de guerre hollandois, commandé par le contre-amiral comte de Byland, que l'on a réparé ici, se trouvera en état de reprendre la mer dans peu de jours.

Sa Majesté Très-Fidèle, persuadée de l'avantage, qui en doit résulter pour ses états & ses sujets d'une relation plus étroite avec l'empire de Russie, vient d'y nommer un consul-général pour la nation portugaise, & a choisi à cet effet Don Joseph-Pierre-Célestin de Vilbo, qui en différentes occasions a donné des preuves tant de sa prudence que de sa capacité, & à l'instance de la compagnie-générale pour la culture des bois d'Alto-Douro, lui a permis de s'appliquer au commerce, & d'avoir un comptoir général sous la raison de Velbo, Araujo & Martins dans la ville de Pétersbourg: au moyen de cet établissement le commerce du Portugal va reprendre son ancien éclat. La relation ouverte entre les deux pais, augmentera la valeur & les productions du nôtre.

D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 15 Juillet.) On dit que la Princesse Sophie-Frédérique, épouse du Prince héréditaire est enceinte. La Reine douairière, qui avoit eu pendant quelques jours une petite fièvre, est rétablie. La frégate le Moen, aux ordres du chambellan comte de Reventlau, fit voile avanthier pour les Indes-occidentales.

Le bruit court que le Roi a décidé que le chambellan de Beringschiold, mis aux arrêts pour avoir entretenu une correspondance illícite, passeroit le reste de ses jours dans la forteresse de Frédérickshaven, où il lui sera assigné un écu par jour pour son entretien, son châtiment ne devant avoir aucune influence sur sa femme & ses enfans. On assure aujourd'hui que son délit n'est point d'avoir entretenu une correspondance illícite avec la cour de Stockholm; ce qui étoit d'autant moins vraisemblable, que les deux cours sont très-amies

L'Amirauté de Londres a fait notifier au consul danois, que comme le navire de sa nation le Cygne-blanc, capitaine Niels Petersen, destiné de Coppenhague pour l'Island, a été pillé par le capre anglois, the Dreadnought, capitaine Potts, qui lui a enlevé 20 mille écus en quatre paquets trouvés sur le dit capre, cette somme a été déposée à l'amirauté où il pourra la reprendre, & que le gouvernement s'offre à répondre pour tous

les fraix , dès que le patron & un ou plusieurs de ses matelots paroîtront personnellement & à tems en Angleterre pour donner à l'amirauté les déclarations nécessaires sur cet objet , lesquelles seront discutées dans la première séance qui doit se tenir vers la fin d'Octobre.

S U E D E.

STOCKHOLM (*le 15 Juillet.*) Les troupes de la maison du Roi avec le régiment de la Reine-douairiere & celui d'artillerie , qui ont campé sur la plaine de Ladugard près de cette capitale , y font rentrées le 28 du mois dernier sous la conduite de Sa Majesté , qui leur avoit fait exécuter la veille leurs manœuvres générales. Le Prince-royal , étant actuellement âgé de 2 ans & 8 mois , a été retiré le 1 de ce mois d'entre les mains des femmes & remis aux soins du baron Frédéric Sparre , chancelier de cour & commandeur de l'Etoile-polaire , que le Roi déclara le même jour gouverneur de S. A. Roïale & auquel elle avoit conféré préalablement le 26 juin la dignité de sénateur. Le baron Charles-Adam Wachtmeister , colonel du régiment de Jæmtland , & le lieutenant-colonel comte Adolph-Frédéric Stackelberg ont été nommés gentilshommes pour faire le service près de ce Prince. Le Roi a aussi écrit le 1 Juillet une lettre à Madame la comtesse de Rosen , qui a eu en qualité de grand-maîtresse la principale direction de l'éducation
du

Au Prince, pour la remercier du zèle, avec lequel elle s'en est acquitée. Cette Dame conservera ses appointemens en pension, ainsi que Mesdames de Stauden, d'Ehrengranat, la comtesse de la Gardie, & la baronne de Cederstrœm, qui ont rempli différens postes près de S. A. Roïale.

I T A L I E.

ROME (le 10 Juillet.) Le Pape en considération du mariage du comte Onesti son neveu, a continué pendant trois mois les conservateurs de Rome & autres officiers de l'illustre peuple romain. — Le 28 du mois dernier après les premières vêpres pour la fête des glorieux Princes des Apôtres, St. Pierre & St. Paul, le souverain Pontife assisté du Sacré-College, & de toute la préfecture reçut avec les formalités ordinaires la Haquenée que lui fit présenter Sa Majesté Ferdinand IV, Roi des Deux-Sicules, par S. Exc. le grand-connétable Don Philippe Colonna, son ambassadeur-extraordinaire nommé à cet effet; & il fut donné à cette cérémonie tout le plus grand éclat. Hier, comme la veille, tous les palais des Grands, ainsi que toute la ville furent illuminés, & on tira des feux d'artifice du château St. Ange,

BOLOGNE (le 29 Juin.) On ressent toujours quelques tremblemens de terre. A St. Donat-della-Carda, le curé & 113 personnes ont été écrasés; dans les villages voisins toutes les maisons sont ruinées. La ville

d'Urbino a beaucoup souffert : on ne voit en général à plusieurs milles que des ruines, l'effroi & la mort. On compte déjà plusieurs milliers de personnes victimes de ce terrible fléau.

Il s'est ouvert avec un grand fracas un gouffre dans la montagne dite Nerone, près de Cagli. De cette montagne il sort sans cesse une fumée, qui répand sur tout le pais une odeur de soufre & de poix, & s'étend jusqu'à Ancone, Stano, Sinigaglia, Rimini & autres petites villes de l'état ecclésiastique du côté de la mer - adriatique. Les mêmes tremblemens continuent à Cagli & autres endroits voisins, comme à Piombino & Apechio. Ces deux endroits qu'on avoit cru engloutis *, subsistent encore.

* Dern.
Journ. p.
544.

NAPLES (le 3 Juillet.) Les réjouissances ont été extraordinaires dans tout ce royaume à l'occasion des heureuses couches de la Reine & de la naissance du nouvel Infant Don Joseph : la Reine qui commence à se lever, a admis dans ses appartemens les Dames & Seigneurs de la cour. Le prince di Campo-Reale, pere du marquis della Sambuca, premier ministre de la cour, est dangereusement malade : les provinces de ce royaume promettent une abondante récolte & beaucoup de vin. — Le Roi aiant vu avec déplaisir l'indécence & l'affectation dans l'établissement & la frisure de quelques officiers de ses troupes, & jugeant reprehensibles l'indolence & la tolérance de leurs chefs qui ne les punissoient point en pareil cas, vient de

renouveler son ordonnance du 11 Septembre 1771, à laquelle ils devront se soumettre, sous peine d'être châtiés rigoureusement, Sa Majesté voulant qu'ils portent leur uniforme, & qu'ils quittent au plutôt cette figure de petits-maitres, indécente dans ses armées.

A L L E M A G N E.

VIENNE (le 15 Juillet.) Mgr. l'Archiduc Maximilien, grand-maître de l'Ordre-teutonique, est parti le 11 de ce mois de Schœnbrunn pour Freudenthal, commanderie de cet Ordre sur les confins de la Silésie & de la Moravie. Après y avoir passé quelques jours, S. A. R. reviendra à Laxembourg pour y attendre le retour de l'Empereur.

On ne peut dire rien de certain sur le retour de l'Empereur, quoique l'on conjecture avec assez de vraisemblance qu'il n'arrivera ici que vers la fin d'Août; cependant il a été signifié à tous les présidens & conseillers des divers départemens de la cour de se trouver ici vers la fin de ce mois, parce que ce Monarque infatigable veut à son arrivée expédier les affaires principales: la plupart de ces Mrs. font à leurs campagnes ou aux bains voisins.

Il a été publié un décret de S. M. I. & R. portant qu'à l'avenir les Protestans soit Luthériens soit Réformés pourront faire toutes sortes de commerce & exercer toutes professions dans ses états héréditaires, y acquérir le droit de bourgeoisie, acheter des mai-

sons & des terres & enfin jouir de tous les droits de fideles sujets. On assure que S. M. I. & R. a fait porter à la monnoie, la vaisselle inutile de la cour, afin de rendre à la circulation l'or & l'argent qui y étoient soustraits au désavantage du commerce : on ajoute qu'elle s'est réservée seulement pour son usage, un service de table de chacun de ces métaux.

On disoit depuis longtems qu'il avoit été expédié des ordres à tous les couvents des états d'Autriche de ne point recevoir de novices pendant l'espace de dix ans ; mais on apprend actuellement que cette défense est prolongée jusqu'à un tems illimité. Il doit être dressé un état exact de tous les revenus appartenans tant au clergé séculier que régulier, ainsi que de toutes les fondations.

Il y a eu de grands orages depuis quelques semaines dans nos environs, & sur-tout à Pulkau : 18 maisons, des hommes, des enfans au berceau, des bestiaux ont été emportés par les torrens. Le 9, on y enterra 18 personnes noïées : il en manque encore plus de 100, dont on ignore le sort. Rezbach, Ganderdorf, Hinderdorf & autres endroits qui sont le long du fleuve Kamp, sont sous les eaux, ainsi que les grains dans les campagnes : on y voit les colons passer l'eau jusqu'à la ceinture pour en retirer les gerbes, & en ôter la vase qui s'y étoit attachée & les fêcher ensuite. Les meres éplorées cherchent en vain leurs enfans, & ces derniers en pleurs réclament le secours de leurs parens, ne sachant ce qu'ils sont devenus.

15. Août 1781.

599

PRESBOURG (le 20 Juillet.) Il a été affiché à tous les carrefours de la ville une ordonnance de l'Empereur, portant défense à quiconque d'envoier, fans une permission expresse de S. M. I, & de placer de grandes sommes d'argent dans le pais étranger. Les chaleurs extraordinaires qu'on a ressenties dans nos cantons, aiant occasionné de fréquentes apoplexies, sur-tout parmi les gens de la campagne, il a été ordonné de mêler du vinaigre, ou du vin dans l'eau que boivent les ouvriers, pour prévenir de pareils accidens.

BERLIN (le 15 Juillet.) Le Roi a éprouvé les meilleurs effets des eaux minérales d'Egra, dont Sa Maj. a fait usage à Potzdam : mais la santé du Prince de Prusse paroît toujours rester plus ou moins chancelante. Mesdames la duchesse - douairiere de Brunswick & la landgrave de Hesse-Cassel, ainsi que le prince & la princesse de Wurtemberg, sont attendus à Potzdam vers le 18 de ce mois. M^r. Frédéric-Gottlieb Michaëlis, ministre-privé actuel & dirigeant d'état & de guerre, vice-président de la direction générale & suprême des finances, de la guerre, & des domaines, chef des départemens de la Marche-électorale, du sel, des postes, & de la santé dans tous les états du Roi &c, & M^r. Antoine-Abraham de Steinkeller, général-major, commandant de cette résidence, & chevalier de l'Ordre *pour le Mérite*, sont morts ici, l'un le 3 de ce mois dans la 55^e. année de son âge, l'autre le 2 à l'âge de

66 ans, tous deux fort regrettés à cause de leur caractère particulier ainsi que de leur capacité. L'on apprend, que le commandement de Berlin est destiné au général de Braun. — S.^r M. voulant donner à Madame de Michaëlis une marque de son estime pour les services du feu ministre de ce nom, fils de cette Dame, lui a accordé une pension de 500 écus. Sa Maj. n'a pas encore disposé de la place, que M.^r. Michaëlis occupoit dans le ministère ; mais elle a confié la présidence de la Marche-électorale à M.^r. de Blumenthal, ministre-d'état, & le département du sel à M.^r. de Struve, conseiller des finances : l'on présume, que M.^r. de Goldbeck, conseiller-privé des postes, gérera par *interim* cette partie de l'administration. Le Roi aiant nommé le général de Falckenhayn commandant de la forteresse de Schweidnitz, Sa Maj. a disposé de son régiment en faveur du colonel d'Anhalt, remplacé par le colonel de Gœtz comme quartier-maître-général.

GENEVE (le 7 Juillet.) On lit ici une protestation publique conçue en ces termes. *La compagnie des pasteurs & des professeurs de Genève se croit obligée de témoigner publiquement la vive douleur qu'elle a éprouvée en voiant paroître dans cette ville la nouvelle édition d'un livre aussi reprehensible que l'est l'Histoire philosophique & politique des établissemens des Européens dans les deux Indes, par Guillaume - Thomas Raynal. Dès qu'elle apprit, au mois de Mars de l'année derniere, qu'un de nos imprimeurs*

15. Août 1781.

601

meurs vouloit publier de nouveau cet ouvrage avec des augmentations de l'auteur, elle fit les démarches que lui dictoient son zèle pour la religion, & l'intérêt qu'elle prend à l'honneur de cette église & de cette académie; démarches que de fâcheuses circonstances ont contribué à rendre inutiles. Si l'imprimeur ne s'est pas fait scrupule de se nommer, & de prendre le titre d'imprimeur de l'académie, il l'a fait sans que l'ouvrage dont il s'agit ait été soumis préalablement à notre censure, ou à celle de l'académie. En conséquence, notre compagnie attend de l'équité du public, qu'il ne nous imputera pas d'avoir en aucune manière connivé à l'impression d'un ouvrage qui ne peut, à tant d'égards, que révolter tout homme qui a de la religion & des mœurs.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 25 Juillet.) S. M. s'est rendue le 18 au parlement & après avoir donné la sanction royale à différens bills, adressa le discours suivant aux deux chambres réunies.

« *Mylords & Messieurs* : Quoique les affaires de cette session, l'aient prolongée plus qu'il n'étoit peut-être compatible avec votre convenance particulière, je suis persuadé que vous considérez avec satisfaction, le tems que vous avez employé à vous acquitter fidèlement de votre devoir envers votre patrie, dans l'état difficile & critique où se trouvent les affaires publiques. Je ne puis vous laisser retourner dans vos comtés respectifs, sans vous assurer de mon entière approbation de

votre conduite & de ma confiance parfaite dans la loyauté & l'attachement de ce parlement. Le zele & l'ardeur que vous avez montrés pour l'honneur de ma couronne, le soutien ferme & constant que vous avez donné à une cause juste, & les grands efforts que vous avez faits pour me mettre en état de surmonter toutes les difficultés de cette guerre étendue & compliquée, convaincront l'univers que l'ancien esprit de la nation britannique n'est point abattu & n'a point reçu d'atteinte. Au milieu de ces embarras, vous avez fait des arrangemens pour l'amélioration & une meilleure gestion du revenu, vous avez donné une nouvelle force au crédit public & augmenté sa stabilité, & vos délibérations sur les affaires de la compagnie des Indes-orientales se sont terminées par des mesures qui procureront, à ce que je puis espérer, de grands & d'essenciels avantages à mes royaumes. J'ai observé avec beaucoup de satisfaction que pendant le cours de cette importante affaire, votre attention ne s'est pas portée plus particulièrement sur les bénéfices résultant des acquisitions territoriales que sur le bonheur & le soulagement des habitans de ces provinces éloignées. Je ne doute pas que vous n'apportiez dans votre prochaine session, la même sagesse & le même esprit dans les dispositions qui restent à faire pour la sûreté de ces provinces précieuses & pour réprimer les abus auxquels elles sont particulièrement exposées ».

« Messieurs de la chambre des communes. Mes remerciemens particuliers vous sont dûs pour la maniere ample dont vous avez pourvu aux besoins du service de l'année courante. Je vois avec un grand plaisir que vous avez eu en votre pouvoir d'appliquer une somme aussi considérable à l'acquit de la dette de la marine, & que les subsides que vous m'avez accordés ont été levés de la maniere la moins onéreuse pour la propriété & l'industrie de mon fidele peuple ».

15. Août 1781.

603

« *Mylords & Messieurs.* Tandis que je déplore la durée des troubles actuels & l'extension de la guerre, j'ai la satisfaction intérieure de penser que le but constant de tous mes conseils a été de ramener mes sujets abusés de l'Amérique, à l'état libre & heureux dont ils jouissoient & de voir la tranquillité de l'Europe, rétablie. Défendre les domaines de ce país & maintenir ses droits a été de ma part la seule cause & l'unique objet de la guerre. La paix est le vœu le plus sincere de mon cœur; mais j'ai trop de confiance dans le génie & les ressources de la nation, dans l'assistance puissante de mon parlement & dans la protection d'une Providence qui est juste & qui régle tout, pour l'accepter à des termes & des conditions qui ne seroient pas compatibles avec l'honneur & la dignité de ma couronne, ainsi qu'avec l'intérêt permanent & la sûreté de mon peuple ».

Le lord chancelier annonça ensuite au parlement, par ordre de S. M, qu'il étoit prorogé au jeudi 13 Septembre prochain.

Le 19, l'amiral Darby, montant le vaisseau la Bretagne de 100 canons, avec le Royal-George & la Victoire, aussi de 100 canons, & 16 autres vaisseaux de ligne, 5 frégates & 4 bombardes & brûlots, mit à la voile de Portsmouth avec un vent favorable pour l'embouchure de la Manche : ils seront renforcés par d'autres vaisseaux de guerre qui se tiennent prêts à Plymouth pour les joindre, afin d'alier à la rencontre de la flotte françoise. On dit que celle-ci doit être jointe par une escadre hollandoise qu'on auroit déjà apperçue dans la Manche; mais il y en a qui croient que c'est une escadre

russe, qui vient de reparoître sur nos côtes, & dont la destination est encore inconnue.

Le 20 au soir, l'amiral Digby mit aussi à la voile de Portsmouth avec les vaisseaux le Prince-George de 98 canons, le Canada de 74, le Lion de 64 & la Persévérance de 36. On croit que cet amiral se joindra d'abord à l'amiral Darby, afin d'agir de concert pendant quelque tems, & qu'ensuite il s'en détachera pour se rendre dans l'Amérique-septentrionale, ou aux Indes-occidentales, selon les circonstances.

De l'hôtel de la compagnie des Indes.

Le 20 Juillet 1781.

“L'assemblée des directeurs de la compagnie des Indes-orientales a reçu, par une communication récente du gouverneur-général de Bengale, l'information désagréable, que ses officiers en cet établissement seroient obligés de faire une grande réduction, & peut-être une suspension totale des achats de la compagnie pour l'année suivante. Les particularités ultérieures, contenues dans la lettre du gouverneur-général, peuvent être vues par tout propriétaire à l'hôtel de la compagnie „.

“Par des lettres de Bombay & de Bassora la compagnie a été informée, qu'on a engagé deux mille Sipayes du Bengale, destinés pour l'assistance du fort St. George, à mettre en mer; qu'ils se sont embarqués pour ce service au commencement de Janvier à bord du vaisseau de la compagnie, le Duc de Portland,

land, & d'autres bâtimens; & que Sir Eyre Coote s'est mis en campagne le 17 Janvier. Par la même voie la cour des directeurs a reçu avis de l'heureuse arrivée du vaisseau de la compagnie, le Roïal-Amiral, à Bombay le 14 Février; & que 5 vaisseaux de la côte & de la baie, qui avoient fait voile avec le Roïal-Amiral, mouillèrent au fort St. George le 10 Janvier „.

“ Ces lettres portent de plus, que le 1 Mars l'on reçut à Bombay un avis de Madras, en date du 25 Janvier, portant “ qu'une esca-
„ dre françoise de 6 vaisseaux de ligne & 2
„ frégates étoit alors à l'ouvert de la rade
„ de Madras, prête à y entrer „. Un rap-
port ultérieur fait mention de 6 vaisseaux
de ligne & 3 frégates, outre un vaisseau de
ligne & 2 frégates, qui croisent plus au nord,
& le même nombre qui mouilloient à la rade
d'Achin; ajoutant, que tous ces vaisseaux
paroïssent être en bon état & bien montés.
Un navire portugais, qui quitta le Bengale
au commencement de Janvier, rapporte,
qu'un corsaire françois, à la hauteur des
Sand-Heads, l'avoit informé, que les Fran-
çois avoient de plus 12 vaisseaux de ligne
& 5 ou 6 frégates, qui mouilloient à l'isle-
Maurice; mais l'on n'ajoute pas de foi à ce
rapport „.

“ Outre les 5 vaisseaux de la compagnie sus-
mentionnés, l'on mande qu'il se trouvoit le
25 Janvier environ une cinquantaine d'au-
tres navires marchands à la rade de Madras.
Lorsque les derniers avis furent dépêchés ,

Hider-Aly avec 90 à 100 mille hommes assiégeoit Wandivash; & l'on supposoit, que le premier objet des opérations du général Coote seroit de secourir cette place. Le général Goddard, après avoir pris Arnaul, étoit le 3 Mars à l'entrée de Bhuie-Gaut, (un des défilés de la chaîne de montagnes qui sépare la côte de Coromandel de celle de Malabar).

M^r. de la Motte conduit, il y a quelque tems, à la tour, sur le soupçon d'une correspondance illicite avec nos ennemis, a été jugé à Old-Bailey, samedi dernier. La séance commença à 9 heures du matin & dura 13 heures. L'avocat-général lut d'abord l'extrait des papiers que le prisonnier avoit tirés de ses poches & essayé de détruire lorsqu'on l'arrêta, de ceux qui furent trouvés dans son secrétaire, & d'autres que sur la déposition d'un de ses complices, on découvrit enterrés dans son jardin. Les uns & les autres contenoient des notes sur l'état de notre marine, sur l'expédition du commodore Johnstou, & des copies de lettres adressées à M^r. de Sartine & autres, sur le nombre & la marche de nos différentes escadres & des troupes embarquées dans le cours de l'année 1780. Le nommé Lutterloh dont M^r. de la Motte se servoit tant pour se procurer des renseignemens que pour les faire passer en France, & qu'il avoit même envoyé comme exprès à M^r. de Sartine, un marchand nommé Nicolas Rosier & E. Rattcliffe, patron de barque, qui avoient été employés pour faire passer des paquets sur le

continent; le sieur Bawr, & des employés de la poste qui avoient saisi des lettres de M^r. de la Motte, adressées à M^r. Grolet rue de Richelieu à Paris, furent interrogés. M^r. Peckham conseil du prisonnier essaya ensuite de combattre leur témoignage. Il rapporta que M^r. de la Motte avoit reçu l'éducation d'un gentilhomme comme il en avoit la naissance, qu'après la dernière guerre où il servoit en qualité de colonel du régiment de Soubise, il avoit acheté en France une terre qui lui donnoit le titre de baron d'Acument; que s'étant livré à des dépenses inconsidérées, il avoit pris le parti de quitter sa patrie & de se retirer à Londres, où s'étant lié avec le Sr. Lutterloh & un marchand françois nommé Walterin, il faisoit le commerce d'estampes; que ses envois en France n'avoient pas d'autres objets que ce commerce; que la ressemblance d'écriture pouvoit induire en erreur sur les lettres reprehensibles qu'on lui attribuoit... &c. Enfin les jurés après une courte délibération, prononcèrent le mot fatal, *Guilty* (coupable). M^r. de la Motte aiant été interrogé ensuite, conformément à la loi, sur ce qu'il avoit à dire pour empêcher que sa sentence ne fût prononcée, s'écria en françois: *Je dis que Lutterloh & Bawr sont des gueux & de faux témoins, & que mon sang rejailira sur eux toute leur vie.* Tel fut le prononcé du juge: *La sentence que la loi dicte contre vous, François-Henri de la Motte, est à laquelle la cour vous soumet, est qu'*

vous serez reconduit d'où vous venez, pour être de-là traîné sur une claie au lieu de l'exécution, où vous serez pendu par le col, mais non jusqu'à ce que mort s'ensuive: votre corps encore vivant sera ouvert, vos entrailles en seront retirées & brûlées devant votre face, votre tête sera séparée de votre corps, que l'on coupera en quatre quartiers. Le Roi en disposera suivant sa volonté: Dieu veuille avoir pitié de votre ame.

Extraits de deux lettres du très-honorable général Elliot, gouverneur de Gibraltar, au comte d'Hilsborough, l'un des principaux secrétaires d'état de S. M., datées de Gibraltar, le 6 & 11 Juin 1781.

Le seul événement nouveau dont j'ai à rendre compte à V. S, est que le 9 du courant, le laboratoire de l'ennemi ayant pris feu, il en est résulté une grande explosion, qui a fait éclater nombre de bombes, ce qui a occasionné un bruit semblable à celui d'un feu continu de mousqueterie; après avoir duré près de 20 minutes, pendant lesquelles il s'élevoit des tourbillons de fumée, il a fini par un incendie qui a continué pendant près de trois heures. Nous imaginons, que le dommage doit avoir été considérable; probablement mille bombes fixées ont été détruites, indépendamment des outils, munitions, &c.

Lorsque la mer est calme, les barques canonnières & bombardières renouvellent leurs visites nocturnes; elles ne nous font pas grand mal, & se bornent souvent à interrompre le sommeil des troupes, ce qui n'est pas un bien grand inconvénient dans ce climat, ainsi qu'il paroît évidemment par la bonne santé dont jouit la garnison.

Pour donner un exemple de l'excellente

éducation que reçoivent les enfans de la famille royale, nos papiers citent une circonstance relative à l'argent qu'on leur donne pour leurs menus plaisirs. Ils reçoivent tous proportionnellement à leur âge, une somme à dépenser; & la Reine leur fait rendre compte des dispositions qu'ils en ont faites; ils sont réprimandés, s'ils n'ont pas donné la meilleure partie de cet argent en charité sans ostentation. — Chacun aime à dépenser ce qu'il a à sa guise. — Un des petits princes aïant entendu lire un papier de nouvelles, dit à la Reine: "Maman, je ne puis imaginer ce que c'est qu'une prison?" — L'explication lui en aïant été donnée, & entendant que les prisonniers mouroient presque de faim. Cela, dit le prince, est bien cruel, car la prison est un assez grand mal en lui-même sans la faim. — Je disposerai certainement de mon argent pour acheter du pain pour les pauvres prisonniers. — Ce qui a été en conséquence ordonné. C'est ainsi, qu'avec de petites recherches dans le cours de l'éducation, on inspire des principes d'humanité & de sensibilité, qui contribuent plus à former le cœur que les préceptes les plus graves.

F R A N C E.

PARIS (*le 29 Juillet.*) Le Roi vient enfin d'annoncer solennellement la grossesse de la Reine, en écrivant la lettre suivante à l'archevêque de Paris, en date du 29 juin.

Mon Cousin. C'est avec une satisfaction infinie que je puis annoncer à mes peuples l'heureuse grossesse de la Reine, ma très-chère épouse & compagne, parce que je la regarde comme une nouvelle preuve de la bénédiction que Dieu répand sur mon royaume. La loi que je me suis faite de soumettre à sa providence tous les événemens qui peuvent m'intéresser, m'engage à vous faire cette lettre, pour vous dire qu'il me fera très-agréable, que vous ordonniez une collecte ou priere particulière pour la conservation de sa Personne. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde. Écrit à Versailles, le 29 Juin 1781.

Signé LOUIS. Et plus bas, Amelot.

D'après cette lettre, l'archevêque de Paris a donné le 13 du présent mois, le mandement qui suit.

Christophe de Beaumont, &c. &c. Le Roi, mes très-chers freres, vient d'annoncer à ses peuples l'heureuse grossesse de la Reine: & pénétré de reconnoissance pour cette nouvelle preuve des bénédictions que le Ciel répand sur son royaume, il a recours aux prieres de l'Eglise, afin d'obtenir la conservation des précieux jours de son auguste épouse. Empressons-nous de nous conformer à des intentions si pieuses & si respectables. De tout tems la nation françoise s'est distinguée par-dessus tous les autres peuples par son attachement pour ses Souverains: Que ce sentiment doit nous paroître doux, & que nous devons aimer à le faire éclater
dans

*dans une circonstance où il s'agit de demander au Ciel la conservation d'une Reine que ses grandes qualités nous rendent si chère, & qui fait le bonheur d'un Roi, dont toute l'ambition est de rendre son peuple heureux & triomphant ! A ces causes, nous ordonnons que dans toutes les églises de ce diocèse, exemptes & non exemptes, il se dira tous les jours aux Messes hautes & basses, jusqu'à ce que la Reine soit accouchée, la Collecte ; la Secrete & la Postcommunion prescrites dans le Missel, & intitulées *pro muliere gravidâ*, y insérant suivant la rubrique, *Maria-Antonia-Josepha-Joanna, Regina nostra* ; & nous exhortons les fideles de notre diocèse à faire à cette même intention de ferventes prieres, qu'ils accompagneront d'aumônes & de toutes sortes de bonnes œuvres. Si mandons, &c. Signé Christophe, archevêque de Paris. Par Monseigneur, Godefcard.*

La cour fut alarmée le 10, au sujet d'un accident survenu à Monsieur, frere du Roi ; mais ce Prince se trouve rétabli au moien de deux saignées qui lui ont été faites fort à propos. M^r. le duc de Coiffé, gouverneur de Paris vient d'obtenir le poste de colonel des Cent-Suisses de la garde du Roi, vacant depuis le 7 de ce mois par la mort de Messire François de Tellier, marquis de Courtenvaux, duc de Dondeauville &c, grand d'Espagne de la premiere classe, lequel laisse au marquis de Louvois son neveu, 200 mille livres de rente. Leurs Majestés & la famille

roiale ont signé le 8 le contrat de mariage du prince de Tarente avec demoiselle de Châtillon.

Le Roi voulant donner un nouveau témoignage de sa protection pour les lettres, a fait dire à l'université par l'un de ses secretaires d'état, qu'il vouloit désormais qu'on lui présentât la liste de ceux des candidats, qui remporteront les grands prix. L'intention de Sa Majesté est que ses sujets soient placés dans les différens départemens.

Il vient de paroître un arrêt fort intéressant, émané du conseil d'état du Roi. Cet arrêt, qui est relatif aux armemens en course, pour défendre les ventes & marchés faits avec des gens de mer, pour des parts de prises, est de la teneur suivante.

Le Roi étant informé qu'il se fait journellement dans les ports des marchés usuraires pour les parts des prises faites par les vaisseaux de Sa Majesté; que des agioteurs, profitant de l'empressement que les gens de mer ont de recevoir de l'argent comptant, achètent à l'avance leurs parts de prises à des prix fort au-dessous de ce qu'elles auroient produit par le résultat de la liquidation: Et Sa Majesté voulant faire cesser un abus aussi préjudiciable pour les équipages de ses vaisseaux, & même pour leurs familles qui sont frustrées par cet agiotage du bien-être que leur auroient procuré leurs parts de prises, si elles avoient reçu la totalité de leur montant. A quoi voulant pourvoir: oui le rapport, & tout considéré; le Roi étant en son conseil, a fait très-expresse inhibitions & défenses à tous officiers-mariniers & matelots des équipages de ses vaisseaux, de vendre à l'avance leurs parts de prises: & à toutes personnes

de les acheter ou de faire aucun marché qui y soit relatif, pour quelque cause ni sous quelque prétexte que ce puisse être; à peine d'être punis sévèrement: déclare Sa Majesté de nul effet tous les marchés ou autres actes de ventes & cessions desdites parts de prises faits jusqu'au jour de la publication du présent arrêt, sauf à ceux qui auroient quelques répétitions à former contre lesdits officiers-mariniers ou matelots, à se pourvoir par-devant l'intendant de la marine ou ordonnateur du département, pour y être par lui statué conformément aux ordonnances.

Mande & ordonne Sa Majesté à Mr. le duc de Penthièvre, amiral de France, aux intendants de la marine, commissaires-généraux des ports & arsenaux, ordonnateurs, aux intendants & ordonnateurs dans les colonies; aux officiers des amirautés & à tous autres qu'il appartiendra, de tenir la main, chacun en droit soi, à l'exécution du présent arrêt, qui sera enregistré aux greffes des amirautés. FAIT au conseil d'état du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles, le douze Juin mil sept cent quatre-vingt-un.

(Signé) Caltries.

Le duc de Penthièvre, amiral de France, gouverneur & lieutenant-général pour le Roi, en sa province de Bretagne.

Vu l'arrêt du conseil d'état du Roi ci-dessus & de l'autre part, à nous adressé: Mandons aux intendants de la marine, commissaires-généraux des ports & arsenaux, ordonnateurs, aux intendants & ordonnateurs dans les colonies, aux officiers des amirautés & à tous autres qu'il appartiendra, de le faire exécuter, chacun en droit soi, suivant sa forme & teneur. Ordonnons en outre aux dits officiers des amirautés de le faire enregistrer au greffe de leurs sièges. Fait à Rambouillet, le 29 Juin 1781.

(Signé) L. J. M. DE BOURBON (& plus bas) Par S. A. S. (signé) Du Coudray.

L'on apprend que M^r. Lestevenon de Berkenrode , ambassadeur de la république des Provinces - unies des Pais-bas , réclame par ordre de L. H. P. la frégate de sa nation le Castor , en offrant de donner 10 pour cent de sa valeur aux officiers françois qui l'ont reprise , conformément à la convention conclue entre le Roi & L. H. P. On ajoute que le susdit ambassadeur a été chargé de remercier , au nom de L. H. P. , notre ministère au sujet du bon traitement qu'a reçu l'équipage de la susdite frégate , & en particulier du soin qu'on a pris pour les blessés ; de demander que cette frégate soit taxée au plutôt pour régler la gratification & donner ensuite les secours nécessaires pour faire retourner l'équipage à bord & faire réparer cette frégate.

Il est inconcevable que nous puissions tarder si long-tems à recevoir des nouvelles de M^r. de Grasse ; il faut croire que les paquebots chargés de ses dépêches auront été interceptés. On dit aujourd'hui que l'affaire qu'il a eue avec l'amiral Hood , n'a été qu'une forte canonnade. A l'égard de tout ce qu'on a débité au sujet de Ste. Lucie , nous sommes obligés de nous en tenir aux nouvelles d'Angleterre. Voici l'extrait d'une lettre , écrite à un négociant de Londres , qui nous apprend la prise de Tabago sur les Anglois ; & un extrait de la gazette de Ste. Lucie.

Extrait d'une lettre particuliere de Ste. Lucie en date du 9 Juin.

J'ai à vous informer qu'un exprès arrivé

15. Août 1781.

615

ici il y a deux jours de la part de l'amiral Rodney, nous a apporté pour nouvelle que Tabago s'est rendu à discrétion le 4 du courant. Nous n'avons reçu aucun détail du siège, ni entendu parler d'aucune chose qui y eût rapport ; mais il paroît, que pendant les 11 jours de sa durée, les habitans doivent avoir beaucoup souffert. Au moment où l'avis arriva, je demandai un pavillon parlementaire pour me rendre à Tabago avec un particulier notable de cette isle qui se trouvoit ici ; mais le colonel St. Léger me le refusa, disant qu'il avoit reçu l'ordre exprès de n'en accorder aucun pendant l'absence du commandant en chef.

Extrait de la gazette de Ste. Lucie.

DU CARENAGE (le 19 Mai.) « Vendredi 11 du courant entre 2 & 4 heures du matin, la descente dont cette isle avoit été menacée plusieurs jours par les François, fut effectuée à la fois dans les trois baies, de Bethume, Espérance & Dauphin sous la conduite du marquis de Bouillé, qui prit terre avec le régiment d'Auxerrois, commandé par le brigadier vicomte de Damas, & sur le champ, avant que le jour parut, il prit poste à Gros-Islet, où il surprit la sentinelle & fit prisonniers les malades du 64^e régiment qui se trouvoient à l'hôpital : il les fit embarquer ensuite pour la Martinique avec un officier appartenant au 37^e régiment. Après s'être assuré de toutes les avenues pour couper les communications entre la ville & le Morne-Fortuné, le marquis de Bouillé envoya le major-général Turmell pour sommer l'isle des Pigeons de se rendre, la menaçant en cas de refus du traitement le plus rigoureux qu'autorisent les loix de la guerre. Le capitaine

Campbell du 87^e régiment, qui commandoit à ce poste important, refusa, & par sa résistance refroidit l'ardeur de l'ennemi, à qui l'on avoit fait croire, que rien n'étoit si facile que la conquête de l'île entière. L'heureux hazard qui nous amena 4 sloops de guerre, contribua à la sécurité de l'île, en nous fournissant des détachemens de matelots, qui servirent les batteries de la Vigie, & furent d'un grand service pour la défense du Morne. L'ennemi employa le vendredi à cantonner ses troupes sur les diverses plantations situées entre Dauphin & Chocque, où l'on disoit qu'il attendroit des renforts de la Dominique, de St. Vincent & de la Grenade. Ce bruit fut confirmé le lendemain par l'approche d'une flotte formidable de 25 vaisseaux de ligne, qui, se proposant de jeter l'ancre dans la baie de Gros-Îlet, fut obligée d'y renoncer par le feu bien dirigé de notre batterie de l'île des Pigeons, & d'aller mouiller dans l'anse Trou-Gafcon. Le 12 toutes les troupes, qui avoient pris terre à Gros-Îlet, marcherent sur les 5 heures du soir vers le Carenage; & l'on s'attendoit que la nuit suivante, le Morne essuieroit une attaque générale; mais au grand étonnement de la garnison angloise & des habitans françois, au point du jour l'ennemi avoit embarqué toutes ses troupes & pris le chemin de la Martinique.

On a reçu des détails sur l'affaire passée entre le commandeur de Suffren & le commodore Johnston: c'est l'ambassadeur du Roi à Lisbonne qui aiant interrogé l'équipage de la frégate la Minerve & quelques Portugais venus avec elle, les a envoyés au ministre. M^r. Johnston se rafraichissant dans la baie de Praya attendoit à tout moment les vaisseaux de la compagnie des Indes hollandoises. En conséquence il avoit laissé hors de la baie, une frégate qui devoit l'avertir de

L'approche de ces vaisseaux. M^r. de Suffren devina l'intention de cette vedette, & pour donner le change à l'ennemi, il ferma ses sabords, retarda sa marche & disposa ses voiles de façon qu'il ne ressembloit pas mal aux gros vaisseaux de l'Inde. La frégate fit sur le champ ses signaux & M^r. Johnston ne manqua pas d'accourir. Il alloit en forçant de voiles au devant de l'escadre françoise; mais s'appercevant de son erreur il vira de bord; cependant il ne put rentrer dans la baie sans essuyer le feu de nos vaisseaux, & il ne dut son salut qu'à la sauve-garde du fort portugais sous lequel il alla se réfugier & que M^r. de Suffren respecta. On croit qu'il a été bien maltraité, puisqu'il étoit encore le 10 Mai dans ce port, & la Minerve assure qu'il a été obligé d'aller à Rio di Janeiro pour se radouber, ne pouvant entreprendre la traversée de l'Inde dans l'état où il étoit. Quant à M^r. de Suffren il continua sa route, & les Portugais ne dirent pas qu'il ait eu un vaisseau démâté. Ainsi on peut être sans inquiétude sur le sort de l'Annibal, il aura été avec les autres au cap de Bonne-Espérance.

Le nouvel astre, découvert à Bath, par le Sr. Herschel, le 17 Mars, observé ensuite par le Sr. Messier, astronome de la marine & de l'académie des sciences, depuis le 25 Avril jusqu'au 28 Mai, époque à laquelle il a cessé de le voir à son entrée dans les raions du soleil, y est resté plongé jusqu'au 18 de ce mois qu'il en est sorti; le Sr. Messier

l'ayant cherché avec une lunette achromatique à grande ouverture, l'aperçut vers les 2 heures du matin, dans la constellation des Gémeaux, sur le parallèle de l'étoile *H*, aiant à peu de chose près la même lumière & les mêmes apparences que dans les premières observations faites aux mois d'Avril & de Mai. A 3 heures 11 minutes 25 sec. tems vrai, son ascension droite étoit de 90 d. 10 min. 17 sec. & sa déclinaison 23 d. 40 min. 11 sec. boréale. Le mouvement de cet astre qui est très-lent, & qui a été en augmentant suivant l'ordre des signes, n'a parcouru que 5 d. 34 min. 59 sec. d'ascension droite, depuis le 16 Avril jusqu'au 18 de ce mois, & 5 d. 20 min. de degré seulement en déclinaison. Les observations qui ont été faites jusqu'à présent, pour déterminer la nature de ce nouvel astre, ne sont pas encore suffisantes pour en tirer des résultats certains sur sa nature & sa marche : tout ce que l'on croit savoir, c'est qu'il est à une grande distance de la terre, & bien au-delà de Saturne. (a).

On mande d'Orléans qu'il est arrivé une aventure presque tragique au baron de Montmorency. Ce seigneur qui a une terre considérable

(a) On fera à quoi s'en tenir à l'égard de ces dimensions, quand on réfléchira que plusieurs astronomes font venir des comètes de la région des étoiles fixes jusqu'aux confins de notre système planétaire ; tandis que presque tous les observateurs & Newton lui-même, les font toutes circuler autour du soleil dans des ellipses extrêmement allongées.

dérable dans l'Orléanois, a obtenu un arrêt du conseil pour faire faire un chemin par corvées. Les païsans forcés à des travaux de cette nature, murmuroient hautement. Le dimanche, on les vit arriver à Arros, armés de faux & disposés à la sédition. Le curé a fait avertir M^r. de Monmorency de ne point se trouver à la Messe, de peur de quelque fâcheux événement; mais il a méprisé l'avis. En sortant de l'église, les païsans l'ont environné. *Vous abusez, lui ont-ils dit, de votre crédit pour opprimer, nous sommes pauvres, vous le savez, & vous avez la dureté de nous faire travailler pour rien, il n'en sera pas ainsi. Vous allez nous faire un billet de 4 mille livres, pour nous dédommager, ou si non, a ajouté le plus hardi, en branlant la faux, je vous abats la tête.* Il eût été dangereux de braver cette troupe mutinée. Le baron le cou sous la faux, a fait le billet exigé. Sur sa plainte, on a envoyé un régiment de dragons à Arros, & de la maréchaussée. Les habitans se sont sauvés dans les bois; mais il y en a eu plusieurs de pris, dont il a été fait une justice sévère; neuf de ces malheureux conduits dans les prisons d'Orléans, ont été pendus le sur-lendemain par sentence de la prévoté.

M^r. le garde des sceaux & les magistrats qui sont à la tête de la librairie, ont recommandé aux censeurs roïaux la plus grande attention sur tous les ouvrages nouveaux où il seroit parlé de l'administration du roïaume

15. Août 1781.

621

surcharger toutes les cargaisons qui fortiront de son empire , de 25 pour cent de droits : ce qui rendra ce commerce impraticable (a).

P A Y S - B A S.

BRUXELLES (le 31 Juillet.) Pour célébrer l'entrée solennelle de L. A. R. Mgr. le Duc de Saxe - Teschen & de Mde. l'Archiduchesse son épouse , qui s'est faite , comme nous l'avons dit , le 10 de ce mois , le magistrat de cette ville avoit fait ériger deux beaux arcs-de-triomphe , l'un sur le haut de la montagne de la cour , au débouché de la place royale , d'architecture appareillée & analogue à celle de cette belle place , d'après les dessins de M^r. Guimard , architecte de cette place ; l'autre sur la place de Louvain d'après les dessins du contrôleur des ouvrages de la ville , l'ingénieur Fisco : ce dernier arc représente au sommet d'un beau temple , la ville de Bruxelles , par un emblème allégorique , qui offre les clefs de ses portes aux Sérénissimes Gouverneurs-généraux ; telles sont les inscriptions qu'on lit sur ce dernier arc-de-triomphe :

(a) Voilà une compensation bien imaginée ! Il faut convenir que les opérations du gouvernement chinois sont admirablement justes & sages ; que rien n'égale le discernement & la prudence , & sur-tout l'équité qui les dirigent. Aussi est-ce le peuple au quel les philosophes nous renvoient sans cesse pour apprendre la morale , & la politique.

Au dessus du portique : *Maria & Alberto Belgicæ curam suscipientibus*. Sur la droite de l'arc , au pied d'une statue représentant la paix :

... *Procul discordibus armis ,
Fundet humo facilem victum justissima
tellus.* Virg.

A la gauche de l'arc , au pied d'une statue représentant l'abondance :

... *Hinc tibi copia
Manabit ad plenum benigno
Ruris honorum opulenta cornu.* Horat.

La façade de l'hôtel-de-ville étoit décorée, & son portail étoit surmonté d'un dais sous lequel étoient placés le portrait de S. M. l'Empereur Joseph II, & ceux de L. A. R. Malgré le mauvais tems qu'il faisoit, les maisons des particuliers, sur la route du cortège, étoient décorées; & le soir il y eut grande illumination dans toute la ville; ce qui fut répété les deux jours suivans avec les salves du canon des remparts.

L'inauguration solennelle de S. M. l'Empereur s'est faite en cette province, le 17, avec tout l'éclat & la pompe dûs à cette auguste cérémonie. Mais la joie publique a été altérée par un malheur. Le feu ayant pris à l'échafaudage sur lequel étoit dressé le feu d'artifice, environ 30 ouvriers & plusieurs spectateurs ont été atteints par les flammes; on fait monter jusqu'à 49 ceux qui en sont morts jusqu'ici. Cet accident est cause

15. Août 1781.

623

que ces fortes de feux ont été défendus ici pour toujours.

Le gouvernement aiant fait transférer la fête du St. Sacrement des Miracles , à cause des préparatifs dont il s'agissoit pour l'inauguration de Sa Majesté l'Empereur , elle a été célébrée le vingt-deux : à dix heures Leurs Alteffes Roiales, nos Gouverneurs-généraux, se rendirent en grand cortège à l'église collégiale de SS. Michel & Gudule pour y assister à la grand' Messe , à laquelle S. Em. le cardinal archevêque de Malines officia pontificalement, de même qu'à la procession, qui se fit après la Messè dans l'ordre & à la maniere accoutumée. LL. AA. RR., accompagnées de toute leur cour, suivirent le St. Sacrement portant à la main un cierge allumé.

S. M. l'Empereur arriva le même jour vers les onze heures du matin au palais, de retour du voiage que Sa Majesté a fait en Hollande & dans ses états de la Gueldre & de Limbourg. Ce Monarque dina en public avec Leurs Alteffes Roiales; alla ensuite faire un tour de promenade au cours, où il y avoit plus de 300 carrosses. Le 27 S. M. est partie à 9 heures du matin, pour Paris, prenant sa route sur Valenciennes.

A l'occasion de l'arrivée de l'Empereur dans les Pais-bas, il a été frappé des médailles d'or & d'argent. D'un côté on y voit ce Monarque, vêtu à l'antique, avec cette inscription : *Josephus II. Augustus*. Le revers offre une femme debout, tenant à la

main droite le caducée de Mercure, symbole des arts & du commerce, & aiant sous le bras gauche une corne d'abondance, symbole de l'agriculture & de la paix, avec ces mots: *Belgii Felicitas*. A l'entour ont lit: *Adventus Augusti MDCCLXXXI*.

OSTENDE (le 20 juillet.) Le 14 vers les deux heures après-midi, le feu prit au quartier de la corderie, nommé l'Étuve, & voisin de l'endroit où l'on a coutume de goudronner les cables. La violence des flammes a réduit en cendres cet édifice avec tous les outils, cables, cordages & quelques tonnes de goudron; mais cet incendie n'a causé aucun dommage dans les autres corderies. On en est redevable au prompt secours que les habitans ont donné, & au bon ordre que le magistrat a fait observer pendant cette allarme.

NIEUPORT (le 30 juillet.) On a fait partir cette année de notre port 18 grands dogres & 14 grandes chaloupes pour la pêche de la morue sur les côtes d'Island, & outre cela 24 chaloupes pour la pêche du harang d'été & de la morue du Nord dans les parages de Schetland, desquels il est rentré dans ce port, savoir le 12 de ce mois, une chaloupe avec 48 tonnes de premier harang d'été & 9 tonnes de morue; le 15, une autre avec 6 tonnes de harang & 55 tonnes de morue, & une troisième avec une tonne de harang & 31 tonneaux de morue. Il nous est venu hier le premier bateau-chasseur d'Island avec 20 last de morue, & un autre avec 15 last. Les équipages assurent que la pêche d'Island

15. Août 1781.

625

promet une grande abondance; & nos chaloupes aux harangs font rentrées en mer.

LA HAYE (le 30 Juillet.) Le 19 le prince Statthouder a eu dans son palais une conférence d'une heure avec les membres du corps des Nobles de la province de Hollande; mais on en ignore jusqu'à présent l'objet & le résultat. Le même jour les Etats de Hollande ont accepté la médiation des deux cours impériales pour une pacification générale; & leur consentement a été communiqué aux Etats-Généraux, avec prière de le faire parvenir au plutôt aux autres membres de la confédération, pour avoir leur avis à ce sujet, se flattant qu'il sera conforme au leur. En attendant, on assure que la France & l'Espagne ont déjà accepté cette médiation, de même que l'Angleterre; mais on compte peu sur un succès favorable, du moins quant à une paix générale.

Un événement qui fait beaucoup de bruit ici, c'est la résignation inattendue que M^r. le baron de Linden de Blitterswich, ci-devant envoyé-extraordinaire de la république en Suede, & nommé depuis pour aller résider à Vienne en la même qualité, a faite de ce dernier poste, d'abord, mardi dernier, entre les mains du prince, & le vendredi suivant, entre celles de L. H. P. En leur témoignant sa reconnoissance du choix qu'elles avoient bien voulu faire de lui, ce seigneur a déclaré que sa conscience ne lui permettoit pas de remplir le poste qu'elles lui avoient confié, sous une influence & une

direction qui pouvoient ne pas toujours tendre au plus grand avantage de la république. M^r. de Linden avoit aussi demandé sa démission comme premier noble de Zeeland; mais le prince a bien voulu le persuader de conserver cette dignité.

Les Etats de Gueldres aiant été assemblés à Arnhem, pour délibérer sur le mémoire de la ville d'Amsterdam, & sur la lettre du duc de Brunswich; de même que sur la résolution de la province d'Utrecht à l'égard des écrits satyriques, il a été pris des conclusions très-satisfaisantes pour Mgr. le duc, & absolument contraires aux démarches de la ville d'Amsterdam. Mais le quartier de Westergo dans la Frise paroît être dans des dispositions différentes, comme on peut voir par l'avis suivant.

“ Le quartier aiant examiné avec toute l'attention due le mémoire, présenté par le duc à Leurs Hautes-Puissances, est d'avis, que les paragraphes du mémoire, remis à S. A. au nom des bourguemaitres d'Amsterdam, sur lesquels le dit seigneur duc porte plainte, ne contiennent pas la moindre chose, par quoi le seigneur duc puisse être censé avoir été aucunement blessé dans son caractère; mais plutôt que ces paragraphes ou les griefs, contenus dans le sus-dit mémoire, présentent une accusation contre le duc en sa qualité de conseiller de Son Altesse, & qu'ils expriment la voix du peuple, que Mrs. les bourguemaitres d'Amsterdam ont versée dans le sein de de notre bien-aimé Statthouder héréditaire; au moien de quoi ils ont manifesté une preuve évidente de leur sincere attachement à S. A. & son illustre Maison. Le quartier est d'ailleurs d'avis, qu'au cas que le seigneur duc croie être lésé par les bourguemaitres d'Amsterdam, il doit

il doit s'adresser à leur juge ordinaire & compétent, attendu que l'assemblée de L. H. P. n'est pas juge compétent en cette matière; & qu'ainsi il convient de charger Mrs. les députés à l'assemblée des Etats-Généraux de n'entrer en aucunes délibérations sur cette matière ..

On assure que les provinces de Zeeland, Groningue & Over-Yffel sont du même avis que le quartier de Westergo. Au moien de cette différence d'opinions & dans la maniere de l'envifager, cette affaire pourroit bien tomber d'elle-même, & n'être jamais décidée, ni pour ni contre aucun des deux partis.

NOUVELLES DIVERSES.

On apprend de Constantinople, que lorsque le patriarche schismatique arménien fut déposé, à la sollicitation de tout le corps diplomatique & envoyé en exil, ses adhérens excitèrent dans cette capitale de l'empire ottoman une émeute qu'on ne put appaiser qu'en faisant marcher contre les mutins plusieurs compagnies de Janissaires (a).

On mande de St. Quentin que le 28 Juillet, M^r. le Comte de Falkenstein, allant de Bruxelles à Paris, accompagné du général de Tercy, s'arrêta auprès du Catelet, où le sieur Laurent de Lyonne, directeur des canaux de Flandre & de Picardie, qui avoit

(a) Nouvelle preuve de la fausseté du système qui prétend que les sectes ne troublent point la paix de l'état, lorsqu'elles sont en grand nombre. 1. Juin 1781. p. 227.

eu l'honneur d'aller à sa rencontre lui fit connoître la source de l'Escaut, mit sous ses yeux le plan du canal fouterrain, commencé par le Sr. Laurent son oncle, pour joindre cette riviere à la Somme. Cet illustre Voia-geur fut ensuite conduit par le Sr. Laurent au village de Magny-la-Fosse, où il fut reçu par le Sr. Dagay, intendant de la généralité de Picardie, & descendit, accompagné du Sr. Romberg, négociant de Bruxelles, à qui M^r. le Comte de Falkenstein avoit permis de s'y rendre, du Sr. Mariere, ingénieur de la marine, directeur du transport des munitions navales, du Sr. de Chamrosé, inspecteur du canal & du Sr. Rigaux, physicien de la marine, dans le canal fouterrain, que ce Prince parcourut en bateau, temoignant la plus grande admiration de ce grand ouvrage (a).

On écrit de Cadix que *le port est dans un mouvement extraordinaire : des milliers de*

(a) L'admiration de ce judicieux Prince me fait croire que le canal est aujourd'hui dans un état différent de celui où je l'ai vu en 1776, & qu'on aura peut-être trouvé le moïen de continuer cet ouvrage hardi & singulier; ce qui alors me parut impossible; de maniere que je ne pûs m'empêcher de le regarder comme un projet romanesque, entrepris avec plus d'éclat que de prudence, & comme un nouveau monument de l'impuissance des hommes, quand ils entreprennent de subjuguier la nature, sans distinguer l'espace de son domaine qui peut n'être conquis par l'industrie, d'avec celui qu'elle s'est exclusivement & invinciblement réservé. Voyez le Journal du 1 Sept, 1776. p. 30

personnes y sont occupées à préparer tout ce qui a rapport à l'expédition projetée : leurs travaux & l'arrivée des troupes, ainsi que des généraux ont donné une nouvelle vie à cette ville. Les soldats sont exercés matin & soir. Il y aura même en peu de jours, quelques simulacres d'attaque & de descente. Les commandans ont amené avec eux la fleur de la noblesse, qui jalouse de se distinguer, a demandé à servir sans aucune espèce de solde. Mr. le duc de Crillon a lui seul 26 aides-de-camp. Cette jeunesse ardente ne paroît pas destinée à se renfermer dans une île, & on est généralement persuadé que l'attaque doit être dirigée contre la forteresse de Gibraltar. Tous les préparatifs l'indiquent, ne fût-ce que le départ de deux vaisseaux de guerre qui ont commission d'aller prendre à Oran tous les prisonniers des Présides : le choix seul de ces enfans perdus dénote assez l'emploi qu'on en veut faire, & l'attaque meurtrière à laquelle on doit les exposer. — La flotte aux ordres de M^r. de Guichen s'est jointe à celle de Don Cordova.

L'Empereur est arrivé le 29 Juillet à Paris, & est parti le même jour pour Versailles.

 On trouve actuellement chez l'imprimeur de ce Journal le premier volume du nouveau Dictionnaire historique.

T A B L E

Alphabétique des matieres de Littérature
depuis le mois de Mai 1781.

A Brégé & examen de l'art des accouchemens par demandes & par réponses, avec des observations particulieres tirées des meilleurs auteurs. Par Charles Godecharles, &c.
15 Août. Page 562

Action (l') du feu central démontrée nulle à la surface du globe, contre les assertions de MM. le comte de Buffon, Bailly, de Mailran, &c. Par Mr. Romé de l'Isle, &c. 15 Juillet. 411

Ame (l') embrasée de l'amour divin, par son union au sacré Cœur de Jesus & de Marie; par le P. Baudran. 1. Juin. 130

Bougeant (P. Wilhelm, Hyacinth) Erklärung der christlichen Lehre &c. Exposition de la doctrine chrétienne par le P. Bougeant. 15 Mai. 99

Catechismus (philosophischer) oder Sammlung von Beobachtungen, wodurch die Religion gegen ihre Feinde vertheidiget wird. Catéchisme philosophique, &c. traduit en allemand par Mr. Herwig, &c. Seconde partie. 15 Août. 569

Dangers (les) des spectacles, ou mémoires de Mr. le duc de Champagne &c. Suite des réflexions de l'auteur du J. 1. Mai. 9

De l'autorité des deux Puissances. Tomes 2 & 3e. Second extrait. 15. Mai. 83

Dévotion (la) éclairée, ou magasin des dévotes, par Mad. le Prince de Beaumont. 15. Mai. 96

- Dictionnaire raisonné de physique*, par Mr. Briffon, &c. 1. Juin. Page 159
- Dictionnaire de Physique*, par Mr. Sigaud de la Fond, &c. 1. Juin. 174
- Dissertatio de infallibilitate & notis veræ Ecclesiæ, cum thesibus ex universâ theologiâ selectis &c. Dissertation sur l'Infaillibilité & les caractères de la vraie Eglise, avec des theses choisies dans les diverses parties de la théologie &c.* 15 Août. 572
- Eloge du souverain Pontife Clément XIV Ganganelli, Mineur-conventuel: traduction libre de l'italien sur la seconde édition; par le R. P. Jean-Pierre Lieutaud, pere de province de l'Ordre des Freres Mineurs-conventuels, & docteur agrégé en la faculté de théologie de l'université d'Avignon.* 15. Mai. 98
- Eloge historique de Marie-Thérèse, Impératrice &c, Par Mr. l'abbé Lambinet.* 15. Juin. 242
- Eloge de Louis, Dauphin de France, Pere du Roi; discours qui a remporté le prix proposé par une société, amie de la religion & des lettres; par Mr. l'abbé Boulogne.* 1. Juillet. 326
- Essai sur un nouveau système du flux & reflux de la mer, par Mr. Peyroux de la Coudrenière.* 15. Août. 565
- Examen de la question medico-politique: Si l'usage habituel du café est avantageux ou doit être mis au rang des choses indifférentes à la conservation de la santé; s'il peut se concilier avec le bien de l'Etat dans les provinces belgiques; ou s'il est nuisible & contraire à tous égards; Par N. F. Eloy, &c.* 15 Juillet. 393
- Exhortations sur les principaux devoirs de l'état religieux, par le P. Judde. Nouvelle édition.* 1. Juin. 175
- Galerie (la) électorale de Dusseldorf, ou catalogue raisonné de ses tableaux, dans lequel on donne une connoissance exacte de cette fameuse collection & de son local, par des*

descriptions détaillées. Par Nicolas de Pigage, &c. 15. Août. Page 571
 Guide (le) des humanistes, ou premiers principes de goût, développés par des remarques sur les plus beaux vers de Virgile, & autres bons poètes latins & françois. 1. Mai. 3

Histoire de l'Eglise, dédiée au Roi, par Mr. l'abbé de Berault-Bercastel, &c. Tome neuvième. 1. Juillet. 315

Histoire littéraire de Mr. de Voltaire, par Mr. le marquis de Luchet, &c. 1. Août. 478

Hollande (la) au dix-huitième siècle, ou nouvelles lettres, contenant des remarques & des observations sur les principales villes, la religion, &c. de cette province. 15. Aout. 568.

Jordan Simon (P.), aus dem Eremitenorden des H. Augustinus, der Christ vollkommen, wie er seyn soll, &c. Le parfait Chrétien, ouvrage très-utile, tiré des saintes Ecritures & des écrits de St. Augustin, par le P. Simon Jordan, de l'Ordre des Ermites de St. Augustin. 15. Juin. 253

Lettre de Mr. Ditterich, professeur du droit public - ecclésiastique &c. dans l'université de Strasbourg. 1. Mai. 30

Lettre de Mr. K*** à l'auteur du Journal, au sujet de quelques critiques des PP. Augustins de Fribourg en Brisgau. 15 Mai. 101

Lettre de Madame de... Dame du palais de l'Impératrice-Reine, à Madame de Zuk... Vienne, le 6 Décembre 1780. 15 Mai. 106

Lettre à l'auteur du Journal, sur quelques problèmes de géométrie. 1. Juin. 183

Lettre sur la sophistication des vins. 15. juin. 254

Lettre à l'auteur du Journal, touchant l'usage des auteurs protestans dans l'enseignement de la religion. 15. Juin. 256

Lettre de Mr. R** à l'auteur du Journal, sur la rapidité de la marche des éléphants, &c. 1. Juillet. 335

- Lettres édifiantes & curieuses, écrites des missions étrangères, nouvelle édition.* 15 Juillet. Page 416
- Lettres sur l'usage de sonner les cloches durant l'orage.* 15. Juillet. 417
- Lettre sur les moules venimeuses.* 15. Août. 575
- Marine militaire, ou recueil des différens vaisseaux qui servent à la guerre, suivis des manœuvres qui ont le plus de rapport au combat, ainsi qu'à l'attaque & à la défense des ports. Par Ozanne l'aîné, dessinateur de la marine.* 15. Mai. 100
- Martini (Caroli Antonii) Ordo historiae juris civilis. Editio quarta.* 15. Juin. 255
- Observations sur l'état actuel de la littérature.* 1. Juillet. 338
- Oeuvres de Lucien, traduction nouvelle. Par Mr. l'abbé Massieu.* 15. Août. 549
- Poème à Sa Majesté Impériale Joseph II. Pere de la patrie. Par Mr. l'abbé Delobel.* 15. Juillet. 402
- Pseaumes (les) expliqués d'après l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, l'arabe, l'éthiopien, l'arménien, le grec & le latin; ou confrontation raisonnée & suivie de la Vulgate, avec les différens textes orientaux ou grecs, tant des Septante, que d'Aquila, de Symmaque & de Théodotien. Par Mr. l'abbé du Contant de la Molette, &c.* 15. Juin. 249
- Prospectus d'un choix des Oeuvres de Voltaire, par Mr. Felice.* 1. Août. 498
- Prospectus d'une nouvelle Encyclopédie à l'usage des peres de famille & des instituteurs, &c.* 15. Août. 574
- Réflexions philosophiques, politiques & chrétiennes, à l'occasion d'un ouvrage intitulé: Les dangers des spectacles &c.* 15. Juin. 352
- Règlement donné par Madame la duchesse de Liancour, à Mademoiselle de la Roche-Guyon.*

sa petite-fille, pour sa conduite, & pour celle de sa maison. 15. Mai. Page 81
Renati Rapini hortorum libri IV. 15. Mai. 100
Réponse à une lettre reçue d'Anvers, touchant la situation de Vanuca, &c. 1. Juin. 186

Stances à l'Empereur, sur son arrivée aux Païsbas. Par Mlle. Murray. 15. Août. 567
Synopsis tomi quarti de Actis Sanctorum mensis Octobris collectis, digestis ac illustratis a Constantino Suyskeno P. M., Cornelio Byeo., Jacobo Buco, Josepho Ghesquiero, Ignatio Hubeno, Presbyteris theologis. 1. Juillet. 329

Tableau du meilleur gouvernement possible, ou l'Utopie de Thomas Morus, chancelier d'Angleterre. Nouvelle traduction par Mr. T. Rousseau. 15. Juin. 237
Traité sur la suppression de la mendicité, & l'administration des pauvres dans la ville d'Anvers. 1. Août. 471
Traité historique & dogmatique de la vraie religion, avec la réfutation des erreurs qui lui ont été opposées dans les différens siècles. Par Mr. l'abbé Bergier. 1. Août. 480

